

## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE PAUL MARTIN .....	3
<b>UN DÉPART EN FORCE .....</b>	<b>8</b>
Changer le fonctionnement du gouvernement .....	8
Un programme pour gouverner .....	10
<b>RENFORCER NOS FONDATIONS SOCIALES .....</b>	<b>17</b>
Les soins de santé : un redressement pour une génération .....	17
La Stratégie nationale de réduction des temps d'attente : Le Plan « Cinq en Cinq » ...	21
Soins de santé de première ligne .....	22
Soins à domicile .....	23
Médicaments sur ordonnance .....	24
Le respect de la Loi canadienne sur la santé .....	25
Reconnaissance accrue du rôle des soignants .....	25
Renforcer le Supplément de revenu garanti .....	26
Assurer une place aux Autochtones du Canada .....	27
Fondations : un programme national d'apprentissage et de services de garde dès la petite enfance .....	30
Le Nouveau pacte : des villes et des collectivités viables .....	33
Éliminer le déficit des infrastructures .....	34
Offrir des logements sociaux et abordables .....	35
Pour des collectivités canadiennes plus vertes .....	35
<b>BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE POUR LE CANADA ..</b>	<b>39</b>
Où nous sommes; Comment nous y sommes arrivés .....	39
Ce que cela veut dire pour vous .....	41
Renforcer les bases de l'économie canadienne .....	44
<b>LE CANADA ET LE MONDE : UN RÔLE D'INFLUENCE ET DE FIERTÉ .....</b>	<b>50</b>
L'initiative de paix et de reconstruction des États .....	51
Combattre le fléau des maladies .....	53
De nouvelles voix .....	54
<b>LES COÛTS : INVESTIR POUR ALLER DE L'AVANT .....</b>	<b>56</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE : LES FAITS SAILLANTS DES RÉALISATIONS LIBÉRALES 1993-2003 ..</b>	<b>61</b>

## MESSAGE DE PAUL MARTIN



L'issue de cette campagne reflétera la réponse à une question fondamentale que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes devront se poser : Quel Canada voulez-vous?

Nous nous trouvons à un moment propice où plusieurs des obstacles traditionnels qui ont empêché notre pays d'atteindre nos buts sont devenus moins difficiles. Grâce aux efforts et aux sacrifices de millions de Canadiens et de Canadiennes, nous avons effectué un véritable virage économique. Les insécurités passées à propos de l'identité canadienne ont fait place à une nouvelle confiance, à une plus grande fierté et à de nouvelles ambitions. Comme peuple, nous savons ce que nous pouvons faire et nous savons comment le faire. Tout ce que nous voulons maintenant, c'est aller droit devant.

### DES FONDATIONS SOCIALES SOLIDES

Nous voulons un Canada qui repose sur des fondations sociales solides, où les gens sont traités avec dignité; où on leur tend la main lorsqu'ils en ont besoin; et où les collectivités ont les outils pour trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

La vision libérale comprend :

- Un Canada où notre système public de soins de santé universel offre des soins exemplaires et constitue un fier exemple de nos valeurs nationales.
- Un Canada où les personnes handicapées et les personnes âgées et leurs familles, disposent du soutien dont elles ont besoin.
- Un Canada où chaque enfant bénéficie d'une place pour apprendre et connaître ainsi un bon départ dans la vie. Un Canada où tous ont la chance de pousser plus loin leur éducation sans égard à leurs moyens financiers.
- Un Canada où l'alphabétisme universel et l'apprentissage continu font partie du tissu national.
- Un Canada avec des quartiers sécuritaires et en santé, avec de l'eau pure et de l'air sain, et où les espaces verts abondent.
- Un Canada où nous avons réduit l'écart relativement aux perspectives d'avenir pour les peuples autochtones.
- Un Canada qui est fort de sa dualité linguistique et qui célèbre la diversité culturelle de sa population.
- Un Canada où aucun individu et aucune région ne se verra nier la chance de participer pleinement à l'édification de notre pays.

## UNE ÉCONOMIE DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE

Les objectifs sociaux et économiques du Canada sont indissociables. Une économie plus forte requiert des fondations sociales solides. Bâtir une société plus juste et généreuse nécessite une économie vigoureuse.

Pour réussir dans le 21<sup>e</sup> siècle, le Canada a besoin d'une économie solidement bâtie qui fournit des emplois de qualité à bons salaires et qui jouit d'une croissance forte et constante; une économie bien placée pour relever le défi de la prochaine grande révolution technologique. Cette économie doit aussi reposer sur des assises fiscales solides et sur des taux d'imposition compétitifs.

La vision libérale pour une économie du 21<sup>e</sup> siècle comprend :

- Un Canada qui est un véritable chef de file mondial dans le développement et l'application de technologies d'avant-garde dans les domaines de l'environnement, de la santé, des sciences de la vie, des technologies de l'information et des communications. Que ce soit dans les industries plus traditionnelles ou dans celles de demain, ces technologies transformatrices rédéfiniront notre base économique. Elles seront le moteur de la croissance économique mondiale et le Canada doit être un leader.
- Un Canada qui réussit à construire des entreprises compétitives à l'échelle internationale qui créent des emplois de grande qualité, de celles qui démarrent aux multinationales, afin de garder les jeunes Canadiens et Canadiennes dans ce pays.
- Un Canada fondé sur l'innovation avec des universités de qualité internationale, des réglementations intelligentes et des méthodes de financement innovatrices, tout cela combiné de manière à faire du Canada un leader mondial dans la commercialisation des bonnes idées.
- Un Canada où il y a des appuis pour aider les gens à concilier le travail et la famille de façon à ce que tous les Canadiens, particulièrement les Canadiennes, puissent pleinement participer à leurs activités professionnelles.
- Un Canada où les bénéfices engendrés par l'économie du 21<sup>e</sup> siècle profitent à tous, d'un bout à l'autre du pays, que ce soit dans nos usines, dans nos fermes, dans nos industries du secteur primaire, ou dans nos régions et collectivités rurales; un Canada où les communications modernes aident à surmonter les barrières traditionnelles que constituent la distance et l'isolement.

## UN RÔLE D'INFLUENCE ET DE FIERTÉ DANS LE MONDE

Un gouvernement libéral travaillera à restaurer et à consolider l'influence du Canada dans le monde. Notre nation est reconnue comme étant une société qui réussit, dotée d'institutions démocratiques solides et d'une population multiculturelle tolérante. Le monde a besoin de la paix, de l'ordre et de la bonne gouvernance qu'illustre le Canada. Cela veut dire que le Canada peut faire une différence. Nous pouvons avoir encore plus d'influence.

La vision libérale comprend :

- Un monde où le Canada parle d'une voix indépendante de valeurs telles la liberté, la justice sociale, la tolérance et la règle de droit.
- Un monde où les avantages de l'interdépendance mondiale se déploient de façon plus juste, de manière à soulager la faim, la pauvreté et la maladie. Ces maux constituent non seulement un affront moral, mais ils engendrent le désespoir.
- Un monde où l'interdépendance croissante - qu'elle provienne du commerce, des menaces à la sécurité ou des défis environnementaux comme le changement climatique et la surpêche - est gérée au moyen d'une véritable coopération internationale de résolution de problèmes.
- Un monde où la communauté internationale reconnaît son obligation de protéger les gens contre l'oppression meurtrière de leur propre gouvernement. Ce qui s'est passé au Rwanda et en Bosnie, et dans d'autres pays à travers l'histoire, est tout simplement inacceptable. Il nous faut établir de nouvelles règles pour clarifier quelles sont les situations qui justifient une intervention internationale pour protéger les citoyens d'un pays de la tyrannie.

Ce sont là les objectifs que nous voulons atteindre. À travers ce programme, et durant toute la campagne, nous avons l'intention de faire connaître aux Canadiens et aux Canadiennes toutes les initiatives spécifiques, ainsi que les coûts associés qu'un gouvernement libéral mettra de l'avant s'il est élu. Ce sont les moyens que nous utiliserons pour atteindre nos objectifs, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La dernière décennie a été jalonnée de réussites extraordinaires pour le Canada. Nous avons connu une forte croissance économique. Les Canadiens ont remporté de grands succès à l'échelle mondiale dans les arts, les sciences, les sports et en affaires. La promesse du Canada a attiré plus de deux millions d'immigrants ces dix dernières années; des gens qui ont choisi librement le Canada parmi tous les autres pays dans le monde. Notre pays est béni : il y règne la paix, la liberté, l'ouverture et la tolérance.

Il est crucial que nous revendiquions et protégions ce qui rend ce pays si spécial. Ceci constitue d'ailleurs un des grands enjeux de la présente élection. Mais réitérer à quel point nous sommes privilégiés et protéger ce qui rend notre pays si unique ne doit en rien masquer la réalité : il nous reste des choses à faire. Il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions. Nous avons l'obligation de vous dire ce qui doit être amélioré, comment nous allons le faire et combien cela coûtera.

C'est ainsi que j'ai travaillé dans le gouvernement de Jean Chrétien pour répondre à la volonté collective d'éliminer les déficits qui minaient nos perspectives d'avenir. Les Canadiens et les Canadiennes se sont unis pour faire les sacrifices pour mettre un frein à trois décennies de déficits chroniques. Je suis fier du rôle que j'ai joué dans ce processus à titre de ministre des Finances.

Maintenant, en tant que Premier ministre, je veux faire de même dans plusieurs autres secteurs de la vie canadienne : je veux régler les problèmes, en commençant par les soins de santé, tout en saisissant les occasions qui sont à notre portée.

Je crois que le moment est propice pour effectuer des changements significatifs et surmonter les difficultés. Les Canadiens et les Canadiennes ont dit à leurs gouvernements de traiter avec le plus grand sérieux certains enjeux tels la santé, l'apprentissage et la qualité de vie dans nos collectivités. Ce document présente la façon dont un gouvernement fédéral libéral s'y prendra pour répondre à leurs attentes.

Cependant, nous ne pourrions pas améliorer les choses qui nous tiennent tous à coeur sans votre appui le jour du vote. Les changements significatifs doivent être basés sur un mandat fort des électeurs. Un gouvernement déterminé, concentré sur ce qu'il a à faire, un gouvernement jouissant d'un appui solide de la population, peut réaliser des choses importantes.

Les Canadiens peuvent commencer à faire avancer les choses en répondant à la question qui définira cette campagne : Quel Canada voulez-vous?


Voulez-vous un Canada qui évolue sur la base de ses forces historiques et de ses mérites en ce qui à trait aux soins de santé, au maintien de la paix et à l'égalité des chances?

Ou voulez-vous un Canada qui s'éloigne de ces mêmes valeurs distinctives et se dirige abruptement vers une diminution du rôle du gouvernement pour en arriver finalement à une société individualiste ?

En tant que Libéraux, nous croyons en un Canada juste et généreux, fier et prospère. Nous croyons en une nation où de belles perspectives d'avenir s'offrent à tous et où le gouvernement est là pour aider les gens à s'aider eux-mêmes. Nous sommes impatients de jouer un rôle utile pour aider le Canada à réaliser son plein potentiel.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Martin', with a stylized flourish at the end.

Paul Martin



“Dès ses premiers moments, la nouvelle équipe libérale a rapidement réalisé des progrès importants sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens et les Canadiennes.”

# UN DÉPART EN FORCE

Paul Martin et le nouveau gouvernement libéral ont été assermenté le 12 décembre 2003.

Dès ses premiers moments, la nouvelle équipe libérale a rapidement réalisé des progrès importants sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens et les Canadiennes.

En février, le gouvernement a proposé un programme ambitieux pour la nation dans le discours du Trône. En mars, il a présenté un budget équilibré qui comprenait des comptes importants pour protéger les soins de santé, réduire les obstacles à l'éducation postsecondaire et donner à nos villes et collectivités le financement prévisible et à long terme dont elles ont besoin pour être des endroits où il fait bon vivre. Au cours de l'hiver et du printemps, 21 projets de loi ont été adoptés au Parlement.

## CHANGER LE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

L'accent au cours des cinq premiers mois a porté sur la nécessité pressante de s'attaquer au déficit démocratique et d'apporter des changements concrets à la façon dont les choses fonctionnent à Ottawa.

Paul Martin a pris la tête du gouvernement avec un plan détaillé visant à améliorer le fonctionnement du gouvernement pour le plus grand bienfait de la population canadienne - le rendant plus démocratique, plus éthique, et plus imputable. Le gouvernement a :

- Replacé le Parlement au centre du débat national et du processus de prise de décisions en instaurant une vaste réforme démocratique visant à donner une voix plus importante aux députés.
  - La plupart des votes à la Chambre des communes sont désormais des votes libres, de façon à ce que les députés puissent représenter les opinions de leurs commettants comme ils le jugent approprié. Depuis que Paul Martin est Premier ministre, 72% du total des votes à la Chambre des communes ont été des votes libres.
  - Les parlementaires ont maintenant le pouvoir de passer en revue la plupart des nominations importantes au gouvernement, incluant celles des dirigeants de sociétés de la Couronne.
  - Le gouvernement s'est engagé à ce que le Parlement joue un rôle dans la révision des nominations des juges à la Cour suprême.
- Créé un poste de Commissaire à l'éthique indépendant qui se rapporte au Parlement et non au Premier ministre. Le nouveau commissaire, Dr Bernard Shapiro, détient l'autorité pleine et entière de passer en revue les gestes de tous les députés, incluant les ministres et le Premier ministre – ils doivent tous se conformer aux nouvelles règles de conduite plus sévères introduites dès le premier jour par le nouveau gouvernement.

- Mis fin au programme des commandites et répondu aux critiques de la vérificatrice générale sur ce programme en :
  - Mettant sur pied une commission d'enquête indépendante présidée par le juge Gomery, pour mener une enquête approfondie.
  - Nommant un conseiller spécial pour récupérer les fonds détournés.
  - Chargeant le Comité des comptes publics du Parlement, présidé par un membre de l'opposition officielle, de faire enquête sur ce qui s'est passé. Le comité a tenu dix semaines d'audience, durant lesquelles il a entendu les témoignages de joueurs clés, incluant la vérificatrice générale.
- A présenté un projet de loi visant à protéger les auteurs de dénonciations d'actes répréhensibles au sein du gouvernement et dans les sociétés de la Couronne.
- Révisé en profondeur et resserré de façon considérable les contrôles financiers au sein du gouvernement, en :
  - Créant un poste de Contrôleur général du Canada – chargé de surveiller toutes les dépenses du gouvernement et s'assurer qu'elles sont faites en conformité avec les règles. M. Charles-Antoine St-Jean a été nommé à ce poste.
  - Nommant des contrôleurs accrédités dans chaque ministère pour agir comme signataires dans toute nouvelle initiative de dépense au niveau ministériel.
  - Fortifiant la fonction de vérification interne dans tout le gouvernement, donnant à ces groupes l'autorité nécessaire pour fouiller chaque recoin de chacun des ministères.
  - Modernisant des systèmes d'information pour retracer chaque dépense et permettre la publication rapide des contrats du gouvernement.
  - Affichant les dépenses des ministres, de leur personnel et des fonctionnaires de haut niveau sur le Web, là où la population canadienne peut les voir.
- Lancé un processus permanent et continu de Révision des dépenses pour éliminer le gaspillage et s'assurer que les dépenses du gouvernement procurent un rendement maximal aux contribuables. Grâce à ce processus, on s'attend à identifier au moins 3 milliards \$ en dépenses annuelles qui pourront être alloués dans des secteurs plus prioritaires comme, par exemple, la santé.
- Rendu le processus de nomination plus professionnel pour les Commissaires de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Dorénavant, ces nominations seront basées sur les recommandations d'experts sans qu'il n'y ait aucune influence politique.
- Créé une nouvelle agence pour accélérer le processus d'amélioration continue dans le service public non partisan. Le but est de doter le Canada de la fonction publique la plus professionnelle au monde.

- Lancé une nouvelle ère de coopération avec les autres paliers de gouvernement au Canada. Le Premier ministre Martin s'est engagé à tenir des rencontres annuelles avec les Premiers ministres des provinces et des territoires dont les ordres du jour seront déterminés conjointement. C'est dans cet esprit que le Premier ministre a déjà rencontré deux fois les Premiers ministres des provinces et des territoires. Cet été, les Premiers ministres se réuniront à nouveau pour régler les problèmes de notre système de santé – ils se pencheront sur cette question aussi longtemps qu'il le faudra. L'objectif est de s'assurer que le système de soins de santé du Canada profite d'une réforme judicieuse et appropriée pour assurer des temps d'attente plus courts, des services plus étendus et une durabilité accrue.

## UN PROGRAMME POUR GOUVERNER

Pendant que plusieurs efforts initiaux étaient concentrés sur la réforme du mode de fonctionnement à Ottawa, de grands progrès ont été faits en ce qui a trait aux priorités qui ont un impact direct sur la vie des Canadiens et Canadiennes. À peine cinq mois se sont écoulés depuis l'assermentation du 12 décembre 2003, et déjà le gouvernement dirigé par Paul Martin a posé des gestes concrets dans un vaste éventail de priorités politiques et législatives. Quelques points saillants :

- **Villes et collectivités** – Le gouvernement libéral a proposé un nouveau pacte pour les villes et collectivités – un pacte visant à leur offrir une meilleure place à la table nationale et les avantages de nouvelles sources de financement. Un financement à long terme et prévisible permettra d'accélérer la réalisation de projets d'infrastructures tels que les systèmes de transport en commun, les routes et les ponts, le traitement de l'eau potable et des égouts. Notre premier budget comprenait, à titre d'acompte sur le nouveau pacte, l'élimination de la TPS sur les dépenses municipales, augmentant de 7 milliards \$ sur dix ans les ressources accessibles aux municipalités à travers le Canada. Pour l'implantation du Nouveau pacte, le gouvernement est conseillé par un comité externe de 15 membres présidé par l'honorable Mike Harcourt, ancien maire de Vancouver et ancien Premier ministre de la Colombie-Britannique.
- **Apprentissage** – Nous avons amélioré de façon significative l'accès aux études postsecondaires (tant dans les collèges que dans les universités) grâce à de nombreuses initiatives spécifiques qui ont été énoncées dans le Budget de mars. Par exemple, le gouvernement :
  - A créé le Bon d'apprentissage innovateur qui accordera une bourse de 500 \$ pour chaque enfant né après 2003 aux familles dont le revenu est inférieur à 35 000 \$ par année. Cette mesure sera suivie de contributions additionnelles de 100 \$ par année pendant 15 ans.



- A encouragé les familles à faible revenu à épargner davantage, en contribuant 40% du premier 500 \$ de versements annuelles à un Régime Enregistré d'Épargne-Études (REEP). Combiné au Bon d'apprentissage, cela veut dire que si une famille à faible revenu contribue pour aussi peu que 5 \$ par semaine dans un REEP, elle aura accumulé près de 12 000 \$ au moment où l'enfant sera prêt à entrer au collège ou à l'université.
- Le gouvernement a fourni aux étudiants et étudiantes de familles à faible revenu des bourses d'études dont le montant peut s'élever jusqu'à 3 000 \$ afin de les aider à défrayer les frais de scolarité de leur première année d'études.
- Le gouvernement a amélioré de façon importante le Programme canadien de prêts aux étudiants en ajoutant des dépenses admissibles, et en réduisant la contribution parentale attendue des familles à revenu moyen.



- **L'innovation** – Le gouvernement continue d'améliorer le solide bilan libéral au plan de la recherche, en engageant 1,25 milliard \$ d'argent nouveaux dans l'innovation avec un accent plus particulier sur la commercialisation, de façon à ce que les idées novatrices se traduisent en emplois et en croissance. Aussi, en vue de faire de la recherche une des priorités du plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a créé le poste de conseiller national des sciences, une première au Canada. Le Dr Arthur Carty a été nommé à ce poste.



- **Santé publique** – Le Budget de mars a consacré plus de 1 milliard \$ en appui à la santé publique, incluant la création d'une nouvelle Agence canadienne de santé publique qui inclura des centres d'excellence à travers le Canada. Cette agence se consacrera à la gestion de maladies infectieuses comme le SRAS et le virus du Nil, à la préparation et à l'intervention en cas d'urgence, ainsi qu'au combat des maladies chroniques comme le diabète. Ce financement appuiera de plus les programmes d'immunisation provinciaux et contribuera à soulager la pression dans les systèmes locaux de santé publique. Ce nouvel investissement soutiendra également l'amélioration de la « capacité de déferlement », pour que le système de santé publique soit mieux à même de traiter l'apparition de maladies graves. En mai 2004, le gouvernement a nommé un Agent de santé publique en chef par intérim, franchissant ainsi une autre étape importante de l'engagement libéral dans la santé publique.
- **Agriculture** – Le gouvernement a promptement réagi aux difficultés vécues par les agriculteurs canadiens qui ont été durement touchés par la sécheresse et la crise de la vache folle en leur offrant une assistance par l'entremise de mesures spéciales totalisant 1 milliard \$. Le gouvernement a aussi travaillé sans relâche pour s'assurer de la réouverture des frontières américaines et des autres marchés au bœuf canadien. De plus, nous avons travaillé étroitement avec l'industrie de la volaille en Colombie-Britannique pour aider les fermiers ainsi que les transformateurs à faire face aux effets de la grippe aviaire.

- **Pour améliorer notre environnement** – Le gouvernement libéral a pris les nouveaux engagements suivants :
  - 4 milliards \$ échelonnés sur 10 ans en vue d'accélérer l'assainissement de sites contaminés à travers le Canada, incluant les désormais célèbres étangs bitumineux de Sydney en Nouvelle-Écosse; il s'agit là de l'investissement le plus important consacré par un gouvernement au Canada et il modifiera à tout jamais la vie de plusieurs collectivités.
  - Au cours des sept prochaines années, 1 milliard \$ sera investi dans les technologies de l'environnement, financées en partie par les revenus découlant de la vente annoncée de la participation résiduelle du gouvernement fédéral dans Pétro-Canada. Ces technologies permettront au Canada de faire la lutte au changement climatique et créeront de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs canadiens sur le marché mondial.
- **Les peuples autochtones** – Le gouvernement libéral est résolu à combler l'écart existant entre les conditions socio-économiques des peuples autochtones – Premières Nations, Inuits et Métis – et celles des autres Canadiens et Canadiennes. Comme première démarche concrète de cette nouvelle approche davantage axée sur la collaboration, le Premier ministre préside un comité ministériel permanent sur les Affaires autochtones qu'il a mis sur pied dans le but de sensibiliser l'ensemble du gouvernement à cet enjeu. Le 19 avril, le Premier ministre et 26 membres de son cabinet ont rencontré des représentants des communautés autochtones afin d'élaborer un cadre d'action, un cadre qui générera de meilleurs résultats et une responsabilité accrue.
- **Sécurité nationale** – Au moment de son assermentation, en décembre 2003, le Premier ministre Martin a créé un nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile, et a nommé un conseiller en matière de sécurité nationale auprès du Premier ministre. Il a de plus mis sur pied un Comité du cabinet sur la sécurité publique, la santé publique et la protection civile ainsi que la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada. Le 27 avril, le gouvernement a publié le premier énoncé exhaustif du Canada en matière de politique de sécurité nationale intitulée *Protéger une société ouverte*. Celui-ci traite des menaces qui guettent les Canadiens et Canadiennes, qu'il s'agisse de terrorisme international, d'atteintes à la santé publique, comme l'épidémie du SRAS, ou encore d'autres crises, comme la panne de courant survenue l'été dernier en Ontario. La nouvelle politique reflète bien les valeurs canadiennes en matière de démocratie, de droits de la personne, de respect pour la règle de droit et de pluralisme. Cette politique est assortie d'un financement de 690 millions \$ pour de nouvelles initiatives visant à pallier immédiatement les lacunes dans la sécurité du Canada, notamment en ce qui a trait à la sécurité côtière.
- **Politique internationale** – De façon à définir les fondements intellectuels et les politiques devant renforcer l'influence du Canada à travers le monde, le gouvernement a mis en oeuvre un processus de révision détaillée de notre politique internationale qui, pour la première fois, intègre la diplomatie, le développement, la défense et le commerce extérieur. Cette révision sera finalisée à l'automne. Les parlementaires, les Canadiens et les Canadiennes auront toutes les occasions voulues pour discuter de l'analyse qui en découlera et des conséquences qui s'y rattachent. Par ailleurs, nous avons déjà pris des initiatives concernant plusieurs questions qui nécessitaient une action immédiate. Par exemple, le gouvernement :

- A été le premier au monde à légiférer de façon à rendre disponibles les médicaments génériques à faibles coûts servant à lutter contre les maladies infectieuses, en particulier le VIH/SIDA, dans les pays pauvres. Il a aussi augmenté sa contribution au Fonds global de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria. Il a octroyé la plus grande somme d'argent de tous les autres pays afin de lancer un programme international ambitieux visant à aider les victimes du SIDA dans les pays en développement.
- A annoncé la création de Corps Canada de façon à faire appel à l'expérience et aux habiletés des Canadiens et des Canadiennes, incluant les jeunes, pour intensifier nos efforts d'assistance à l'international. Il existe un besoin particulièrement pressant de créer de solides institutions démocratiques dans des pays fragiles, comme le démontrent les situations désespérées vécues en Afghanistan, en Bosnie, en Haïti, en Irak, au Rwanda, et dans plusieurs autres pays.
- S'est engagé à une modernisation importante et accélérée des équipements des forces militaires canadiennes – incluant des avions pour les recherches et sauvetages, de nouveaux navires pour l'approvisionnement et des véhicules blindés – pour s'assurer qu'elles ont les outils modernes nécessaires pour faire leur travail. Le gouvernement a aussi renouvelé son engagement à maintenir des troupes en Afghanistan et de participer à la force multinationale des Nations Unies en Haïti.

- **Les relations avec les États-Unis** – Le gouvernement du Canada est déterminé à forger une relation plus sophistiquée avec son ami le plus proche, son allié et son partenaire économique, les États-Unis. Cela veut dire non seulement un engagement actif avec la Maison-Blanche, mais aussi nous assurer que nos opinions sont entendues au Congrès, dans les gouvernements des États, par les gouverneurs et, plus largement, dans la société américaine. Nous travaillons aussi à améliorer la coopération avec nos partenaires des provinces et des territoires pour interagir avec les gouvernements des États américains. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a mis sur pied un nouveau Secrétariat basé à Washington qui coordonnera et qui facilitera des contacts plus importants entre les élus des deux pays et qui, pour la première fois, fournira un guichet unique tant pour les efforts du fédéral que ceux des provinces aux États-Unis.

Le Premier ministre Paul Martin a aussi travaillé à s'assurer que nos efforts sont mieux coordonnés à l'échelle du pays. C'est pourquoi il a créé et préside le nouveau Comité du cabinet sur les relations canado-américaines et a nommé un secrétaire parlementaire chargé des questions canado-américaines.

Le Premier ministre a déjà tenu deux rencontres bilatérales avec le président des États-Unis. En vue de ces réunions, il a consulté les Premiers ministres des provinces pour s'assurer qu'une perspective véritablement nationale soit à l'agenda des rencontres Canada-États-Unis. Lors de son voyage à Washington en avril dernier, le Premier ministre a aussi rencontré les leaders du Congrès, qui sont au cœur du processus décisionnel américain.

Ce vaste éventail d'initiatives a été mis de l'avant parce qu'une relation plus coopérative et mieux informée avec les États-Unis est essentielle pour résoudre et pour prévenir des différends comme ceux du bois d'oeuvre et de la fermeture prolongée de la frontière aux bovins canadiens. Cette relation plus sophistiquée avec les États-Unis commence déjà à porter fruit. Les États-Unis ont formellement accepté de consulter le Canada avant de prendre toute action en vue de déporter des détenteurs de passeports canadiens dans un pays tiers. De bons progrès ont été faits pour élargir le champ d'application de l'initiative très réussie de la Frontière intelligente. Les Libéraux sont convaincus qu'une meilleure relation avec les États-Unis continuera à apporter des résultats positifs pour les Canadiens.

- **Des réalisations sur le plan législatif** – Depuis son avènement, en décembre 2003, le gouvernement a adopté ou déposé au Parlement 36 projets de loi importants, dont les faits saillants vous sont présentés dans l'encadré qui suit :

POINTS SAILLANTS DU MENU LÉGISLATIF DU GOUVERNEMENT	
Projet de loi	Sujet
C-2	Accroître les mesures de contrôle d'importation illégale d'équipements de radiocommunication et augmenter les sanctions afin d'améliorer les éléments de dissuasion.
C-4	Créer un poste de Commissaire à l'éthique indépendant et un poste de conseiller sénatorial en éthique.
C-5	Établir de nouvelles limites des circonscriptions électorales.
C-6	Réglementer les technologies de reproduction afin de prohiber des activités inacceptables tels que le clonage humain, et constituer l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée.
C-7	Établir des mesures pour renforcer la sécurité publique, incluant la sécurité aérienne, la réglementation des agents et des toxines biologiques au même titre que des armes, la sécurité des lignes électriques, etc.
C-9	Donner accès aux produits pharmaceutiques pour traiter des problèmes de santé affligeant plusieurs pays en développement (particulièrement ceux du VIH/sida, de la tuberculose et de la malaria.
C-10	Permettre la désignation de certaines infractions criminelles au titre de contraventions et préciser que ces infractions peuvent faire l'objet d'une poursuite au moyen d'une assignation ou d'une amende. Il fait de la possession de petites quantités de marijuana et la production de marijuana, des infractions.
C-11	Mettre en vigueur <i>l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première Nation de Westbank</i> .
C-12	Améliorer la protection des enfants et d'autres personnes vulnérables de l'exploitation à des fins pornographiques.

<b>Projet de loi</b>	<b>Sujet</b>
C-13	Mettre à jour la loi criminelle en ce qui a trait aux fraudes sur le marché des capitaux et la collecte de preuves.
C-14	Améliorer l'efficacité du système de droit pénal.
C-16	Créer une base de données nationale sur les contrevenants sexuels contenant des renseignements pertinents sur les contrevenants sexuels reconnus coupables.
C-18	Autoriser 2 milliards \$ additionnels pour les provinces en soins de santé.
C-19	Élargir la désignation de contrevenants non-admissibles à une révision de libération conditionnelle accélérée et permettre la suspension automatique d'une libération conditionnelle pour les contrevenants qui reçoivent une nouvelle peine d'emprisonnement.
C-23	Renforcer les pouvoirs en matière d'imposition foncière des Premières nations, créer un régime de financement pour les Premières nations, et renforcer la compétence en matière de statistique des Premières nations.
C-25	« Dénonciateurs » - établir une procédure pour la divulgation d'actes répréhensibles dans le secteur public, et pourvoir à la protection des dénonciateurs.
C-30	Renouveler le programme de péréquation jusqu'en mars 2009, et augmenter les sommes à verser au Transfert social canadien.
C-31	Mettre en vigueur <i>l'Entente de revendication territoriale des Tlichos</i> .
C-32	Autoriser des agents de la paix spécialement formés à effectuer des tests et des procédures en vue de déterminer si une personne a les facultés affaiblies par la consommation de la drogue ou d'une combinaison de drogue et d'alcool.
C-33	Pourvoir une autorité de développement de réglementation afin de désigner des personnes qui pourraient pêcher avec un permis émis à une organisation autochtone.
C-34	Protéger l'environnement marin et les oiseaux migratoires du déversement de pétrole et d'autres polluants dans la mer.

CHAPITRE

# 2

“Renforcer nos fondations  
sociales signifie améliorer  
la qualité des vie des  
Canadiens et Canadiennes”

# RENFORCER NOS FONDATIONS SOCIALES

Les programmes sociaux du Canada témoignent bien des valeurs et de la nature de notre nation. Ils représentent la conviction que nous avons une responsabilité collective les uns envers les autres et spécialement envers les plus démunis. Ces programmes font partie de ce que nous sommes comme individus et comme pays.

Les Libéraux sont d'avis que nous devons mesurer nos progrès comme pays en fonction des soins prodigués aux moins nantis d'entre nous, ainsi qu'en fonction des initiatives mises en oeuvre par notre société pour créer des opportunités et éliminer les obstacles au succès. Cela veut dire un accès plus rapide aux soins dont les gens ont besoin. Cela veut dire aussi l'opportunité d'apprendre dès la petite enfance et tout au long de sa vie. Cela veut dire de l'aide à nos personnes âgées ainsi qu'à ceux et celles qui prennent soin d'elles. Enfin, cela veut dire améliorer les opportunités économiques pour nos peuples autochtones.

Par-dessus tout, renforcer nos fondations sociales veut dire améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. La qualité de vie est quelque chose de bien réel. Les gens la ressentent, la voient. Nous ressentons la qualité de vie lorsque nous sommes confiants qu'un bon système de soins de santé est là pour nous; lorsque nous voyons les gens travailler avec dignité et avec de bons salaires; lorsque nos familles et nos enfants ont les connaissances et l'éducation supérieure requises pour réussir dans le monde d'aujourd'hui.

Un gouvernement libéral renforcera et améliorera les fondations sociales du Canada en commençant par faire de véritables progrès sur l'enjeu qui préoccupe le plus les Canadiens et les Canadiennes : la qualité des soins de santé que nous recevons.

## LES SOINS DE SANTÉ : UN REDRESSEMENT POUR UNE GÉNÉRATION

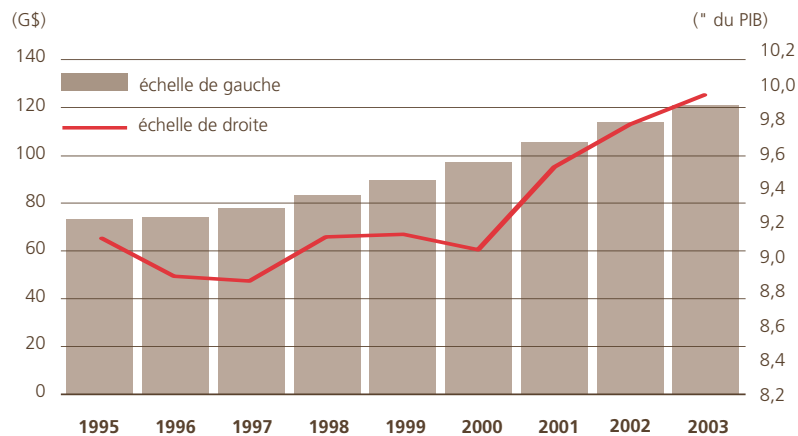
Les priorités du gouvernement libéral portent d'abord et avant tout sur des soins de santé universels, financés par les fonds publics. Il n'y a tout simplement pas de question plus importante pour les Canadiens et les Canadiennes. Les Libéraux sont fiers de leur rôle de pionnier qu'ils ont joué pour faire du système de soins de santé une priorité nationale. Nous considérons le système public de soins de santé comme étant un idéal canadien en constante évolution. Il n'existe aucun autre domaine où le gouvernement interagit avec les gens de façon aussi significative et conséquente.

Plusieurs d'entre nous ont déjà connu des moments angoissants dans la salle d'attente de l'urgence d'un hôpital. Certains ont connu des délais d'attente difficiles avant de subir des tests diagnostiques et des interventions. Quelques-uns ont passé des nuits blanches à observer les moniteurs dans une unité de soins intensifs. À tous les jours dans nos hôpitaux, des vies sont changées à tout jamais. C'est dans ces moments-là que les gens ont le plus besoin d'aide et que le gouvernement doit rassembler les énergies de toute une société pour faire en sorte que les individus soient confiants qu'ils recevront les soins de santé dont ils ont besoin.

Cependant, les Canadiens et les Canadiennes craignent de plus en plus de ne pas avoir accès à des soins de qualité lorsqu'ils en auront besoin. Ils sont trop nombreux à attendre trop longtemps pour les services qui leur sont nécessaires. Réduire les temps d'attente est devenu le test ultime de l'engagement du gouvernement à favoriser des soins de santé universels, de grande qualité et financés publiquement. Ces préoccupations grandissantes au sujet des temps d'attente font en sorte que bon nombre de citoyens tournent le dos au système public.

Par ailleurs, les gouvernements sont de plus en plus préoccupés par la pression exercée par les dépenses associées aux nouvelles et coûteuses technologies médicales, les médicaments d'ordonnance toujours plus dispendieux et la réalité d'une population vieillissante. Des questions surgissent à propos de la viabilité financière du système de soins de santé.

### Évolution récente des dépenses en santé au Canada



Il est clair que les soins de santé au Canada sont en mal de réforme. La population canadienne s'attend à une réforme du système de soins de santé et non à une nouvelle ronde de débats idéologiques. Des études exhaustives telles que les rapports de la Commission royale sur l'avenir des soins de santé au Canada, présidée par l'honorable Roy Romanow, et du Comité du Sénat sur le système de santé au Canada, présidé par le sénateur Michael Kirby, ont clos ce débat. Les Canadiens et les Canadiennes voient d'un mauvais oeil ceux et celles qui désirent rouvrir des débats idéologiques sur la structure de base du système. Ils veulent tout simplement que les lacunes du système soient palliées.

**« Dès le début de mon mandat, j'ai mis au défi ceux qui préconisaient une réforme des soins de santé axée sur des solutions à caractère radicalement privé – frais imposés aux usagers, compte d'épargne pour soins médicaux, désassurance de certains services, privatisation accrue, système privé parallèle – de prouver que ces approches amélioreraient et renforceraient notre système de soins de santé. Les preuves tardent à venir... Les Canadiens veulent qu'on rénove leur système de soins de santé, pas qu'on le démantèle. »**

**L'honorable Roy Romanow, 29 novembre 2002**

Les Libéraux sont prêts à relever le défi qui leur est lancé par les Canadiens et les Canadiennes. Nous sommes résolus à mettre en oeuvre une réforme qui ciblera exclusivement les besoins des patients et de leur famille. Une amélioration des services qui fera en sorte que les médecins, infirmières et autres professionnels de la santé seront disponibles au moment et à l'endroit où leurs services seront requis. Nous comprenons que la population canadienne veut une réforme qui lui assurera que les tests diagnostiques et les traitements seront toujours disponibles quand elle en aura besoin et qu'ils seront livrés en temps opportun. Les Canadiens veulent une réforme qui leur garantisse un système de soins de santé universel, et financé par les fonds publics, qui leur soit accessible ainsi qu'à leurs enfants, à leurs petits-enfants et aux générations qui suivront.



Le Canada a besoin d'une réforme des soins de santé qui donne des résultats concrets. Ces résultats devront être communiqués clairement de façon à ce que tous les Canadiens et les Canadiennes puissent constater à quel point leur système de santé fonctionne bien et quels en sont les aspects à améliorer. Les Canadiens s'attendent aussi à ce que leurs gouvernements collaborent pour que le système fonctionne comme il le devrait. Ils en ont assez de ceux et celles qui ne font que blâmer les autres pour les problèmes constatés. Ils veulent voir leurs politiciens et politiciennes mettre tout en oeuvre pour améliorer le système et cesser de se perdre dans des querelles inutiles à son sujet.

Il existe un large consensus sur ce qui doit être fait en matière de réforme des soins de santé au Canada. Une réforme véritable et avantageuse nécessite de nouvelles approches envers les soins primaires de santé (par exemple, un meilleur accès aux médecins, aux infirmières et aux cliniques à toute heure du jour), les soins à domicile, la réduction des temps d'attente et une couverture pour les médicaments d'ordonnance lorsque les coûts sont catastrophiques pour les familles et les individus.

Ces changements doivent être appuyés par des transformations à long terme afin d'améliorer la santé de la population canadienne dans son ensemble, à travers de meilleures habitudes de vie et la réduction de la pauvreté.

Finalement, la réforme nécessite un accès transparent et public aux informations reliées au rendement et aux coûts pour que les Canadiens soient en mesure de tenir leurs gouvernements responsables de la performance de leur système de soins de santé.

Indubitablement, la réforme est bien plus qu'une simple question d'argent. Néanmoins, le gouvernement devra dépenser davantage dans les prochaines années afin de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes en matière de soins de santé.

Un gouvernement libéral augmentera les paiements de transfert aux provinces et aux territoires pour s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes reçoivent les services dont ils ont besoin. En effet, nous nous sommes déjà engagés à verser 37 milliards \$ en argent neuf, sur une période de cinq ans à compter de 2003-04. Nous ferons davantage.

## UN FINANCEMENT STABLE ET PRÉVISIBLE

Nous nous assurerons que le gouvernement fédéral contribue sa juste part des coûts de soins de santé financés par le secteur public. Nous commencerons par éliminer ce qu'il est convenu d'appeler « l'écart Romanow » énoncé dans le rapport de M. Romanow et par rendre justice aux principes qui ont été établis avant 1977 alors que les services de soins de santé étaient explicitement co-financés par les gouvernements fédéral et provinciaux. Cet « écart » énoncé dans le rapport Romanow sera éliminé grâce à l'augmentation des transferts en santé vers les provinces de 3 milliards \$ (au-delà de tout engagement déjà pris) pendant l'année fiscale actuelle et la prochaine, c'est-à-dire d'ici avril 2006. Le gouvernement s'est déjà engagé à augmenter substantiellement ces transferts d'ici 2007-08.

Un gouvernement libéral injectera l'argent destiné aux provinces pour les soins de santé sur une base prévisible et à long terme. Une formule d'indexation, juste et objective, assurera une aide fédérale croissante. Une formule définie aidera les provinces à mieux planifier et mettra fin aux disputes annuelles sur l'argent qui ont trop souvent jeté une ombre sur le sens réel de la collaboration fédérale provinciale dont l'objectif est de procurer de meilleurs soins de santé aux Canadiens et aux Canadiennes.

Libéraux appuient l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé de 2003. Le gouvernement libéral a déjà réservé 16 milliards \$ pour sa mise en oeuvre par l'entremise d'un nouveau Transfert pour la réforme en santé s'échelonnant sur cinq ans. Malheureusement, d'importants volets de cet Accord, et particulièrement les soins à domicile, n'ont pas encore été mis en oeuvre et semblent avoir perdus de l'élan. Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les territoires pour relancer le processus visant à étendre le système public à l'échelle nationale

Ce processus débutera par la rencontre des premiers ministres qui se tiendra cet été. Nous avons confiance qu'une entente sur les réformes à apporter pour régler les problèmes en santé se dégagera de cette rencontre et qu'elles seront valables pour une génération. Mais de toute évidence, la discussion impliquera une composante de « donnant-donnant ». Les compétences provinciales en santé seront respectées. Néanmoins, les Canadiens doivent connaître les propositions du gouvernement fédéral pour régler les problèmes en santé. Nous espérons que ces objectifs libéraux et ces propositions, tels qu'ils apparaissent dans ces pages, gagneront la faveur populaire, rendant leur concrétisation plus probable à la rencontre des premiers ministres et durant la période de mise en oeuvre qui suivra.

## La Stratégie nationale de réduction des temps d'attente : Le Plan « Cinq en Cinq »

Un gouvernement libéral s'attaquera directement aux temps d'attente pour les principales interventions médicales.

Nous allons travailler avec les provinces et les territoires pour mettre en oeuvre une **Stratégie nationale de réduction des temps d'attente**. Les Canadiens et les Canadiennes ont besoin de savoir la différence entre les délais actuels pour une procédure comme celle, par exemple, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et ce que devrait être un délai idéal. La stratégie permettra aux Canadiens de connaître le délai moyen requis pour voir un médecin, pour un remplacement de la hanche ou encore, pour que leur enfant soit vu à l'urgence. Les Canadiens sauront alors si ces délais sont considérés comme normaux ou non par des experts médicaux. Les Canadiens sauront si les temps d'attente sont comparables à ceux ailleurs au pays. Avant tout, ils sauront que leurs gouvernements réduisent les temps d'attente de façon à s'assurer qu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin, en temps opportun.

### LA STRATÉGIE NATIONALE DE RÉDUCTION DES TEMPS D'ATTENTE :

**Une initiative majeure, en collaboration avec les provinces et les territoires, qui vise à évaluer et publier les temps d'attente existants, à déterminer ceux qui devraient être réduits en priorité et à mettre en oeuvre les actions requises pour le faire. L'appui fédéral à cette stratégie recevra un nouveau financement ciblé de 4 milliards \$.**

Comment est-ce que cette mesure engendrera-t-elle les résultats tangibles voulus par les Canadiens et les Canadiennes? Grâce à notre plan à deux volets.

D'abord, le gouvernement fédéral travaillera en collaboration avec les provinces et territoires ainsi qu'avec les professionnels de la santé et les groupes de patients pour déterminer quels sont les temps d'attente acceptables, médicalement appropriés ainsi que pour identifier ceux qui sont inacceptables. Il sera aussi demandé aux hôpitaux universitaires et aux organismes de santé régionaux, qui jouent un rôle important dans le système, de contribuer à ce processus.

Le nouveau Fonds de réduction des temps d'attente, de 4 milliards \$, sera disponible pour appuyer les provinces et territoires dans l'élimination de l'écart avec les cibles de temps d'attente appropriés. En même temps que se déroulera le processus complexe de compilation des temps d'attente, un panel d'experts médicaux, travaillant avec le Conseil de la santé nouvellement établi, déterminera s'il existe des cas d'attentes susceptibles de causer des préoccupations au niveau clinique. Des efforts considérables seront déployés pour réduire les temps d'attente à des niveaux médicalement appropriés, et ce, dans les plus brefs délais.

Les Canadiens et les Canadiennes veulent constater des progrès rapides et réels en matière de temps d'attente. Dans certains cas, nous savons déjà que les temps d'attentes sont trop longs et que nous devons agir pour les réduire. Il s'agit là du deuxième volet du plan « Cinq en cinq. »

### LE PLAN « CINQ EN CINQ »

Le plan « Cinq en cinq » – une offensive tous azimuts pour effectuer, durant les cinq prochaines années, d'ici la fin 2009, des réductions majeures aux temps d'attente dans au moins cinq domaines importants : les interventions liées au cancer et celles liées aux maladies coronariennes, les diagnostics par imagerie, les remplacements d'articulations et la restauration de la vision.

De façon spécifique, le plan « Cinq en cinq » :

**COLLIGERA LES DONNÉES.** Publiera, à l'échelle du pays, les temps d'attente comparables pour les cinq interventions d'ici le 31 décembre 2005.

**ÉTABLIRA LES OBJECTIFS.** Établira des objectifs de temps d'attente nationaux. Ces objectifs seront développés en collaboration avec les provinces et les territoires sur la base du travail accompli par le Conseil de la santé, l'Institut canadien d'information sur la santé, les Instituts de recherche en santé du Canada et les professionnels de la santé.

**RÈGLERA LE PROBLÈME.** Travaillera avec chaque province et territoire dans le but d'amener ces temps d'attente à l'objectif national pour les cinq domaines prioritaires d'ici la fin de l'année 2009.

**AIDERA À DÉFRAYER LA FACTURE.** Les 4 milliards \$ en fonds spéciaux pour la Stratégie nationale de réduction des temps d'attente s'ajouteront aux fonds des provinces et des territoires pour atteindre l'objectif de l'élimination des temps d'attente inappropriés dans ces cinq domaines d'intervention prioritaires.

### Soins de santé de première ligne

L'un des objectifs du gouvernement libéral est de s'assurer que tous les Canadiens et les Canadiennes ont accès à des soins de santé appropriés, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Les Canadiens ne devraient pas avoir à subir de longues attentes dans les salles d'urgence des hôpitaux pour obtenir des soins en dehors des heures ouvrables. Les provinces ont déjà réalisé des progrès en vue d'atteindre cet objectif. Cela constitue un élément important dans la quête plus globale visant à réduire les temps d'attente. Nous pouvons cependant en faire davantage. Notre engagement d'avoir un financement stable, prévisible et à long-terme permettra d'avoir accès en temps opportun à un médecin ou à tout autre spécialiste ainsi qu'à des soins d'urgence. Une proportion des 4 milliards \$ du *Fonds de réduction des temps d'attente* pourrait appuyer les propositions visant à augmenter les services de première ligne et ainsi réduire les temps d'attente excessifs qui surviennent trop souvent dans les salles d'urgence bondées.

## LA RÉFORME DES SERVICES DE SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE

- Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les territoires dans le but d'enrayer la pénurie de personnel médical qui existe dans un trop grand nombre d'endroits au Canada – en partie, en augmentant le nombre de places disponibles en médecine dans les universités et en accélérant la reconnaissance des qualifications médicales des immigrants. Par exemple, nous travaillerons avec les provinces afin de nous assurer que nos écoles de médecine appuient la mise à niveau des compétences et offrent aux médecins immigrants qui s'engagent à travailler dans les domaines les plus en demande la possibilité d'acquérir une expérience clinique au Canada. De notre côté, nous appuierons un programme visant à former 1 000 nouveaux Canadiens pour offrir des services de première ligne de qualité à travers le pays.
- De plus, le gouvernement travaillera avec les provinces et les associations professionnelles à définir un rôle plus étendu et plus approprié du personnel infirmier et d'autres personnels médicaux et d'alléger le fardeau des médecins de première ligne.
- Un gouvernement libéral continuera également d'appuyer financièrement le développement d'un système électronique de données par l'entremise de l'Inforoute santé du Canada. Les données électroniques sont un élément essentiel d'un système de soins de santé de première ligne plus sûr et efficace.

### Soins à domicile

De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes cherchent à écourter les séjours à l'hôpital et à recevoir davantage de soins à domicile. Ce genre de service a prouvé sa valeur et allège le fardeau des hôpitaux dont les ressources sont limitées. Non seulement est-ce une bonne pratique de gestion de favoriser les soins à domicile, c'est également une bonne chose à faire.

Présentement, les soins à domicile sont fournis à travers le Canada de façon très aléatoire. Les provinces et les territoires procurent des services très variés. Les Libéraux sont d'avis que le secteur des soins à domicile doit être amené à maturité et qu'il doit être amené au centre du système de santé public au cours des 10 prochaines années.

Un gouvernement libéral présentera un programme national de soins à domicile érigeant les fondations pour inclure l'ensemble des services de soins à domicile dans notre système de santé public.

## LE PROGRAMME NATIONAL DE SOINS DE SANTÉ À DOMICILE

Le programme touchera d'abord les services suivants :

- Les services de soins à domicile pour les patients ayant été hospitalisés, incluant la couverture de la médication et les services de réadaptation.
- La gestion des soins de santé mentale à domicile et les services d'intervention.
- Les services de soins palliatifs à domicile pour aider les personnes à la fin de leur vie.

Le gouvernement fédéral créera un nouveau Fonds national de soins à domicile totalisant 2 milliards \$ répartis sur cinq ans, pour encourager les besoins de la réforme. Ces argents seront alloués au prorata de la population des provinces et des territoires qui auront adopté une législation visant à fournir, au moins, l'éventail de services à domicile établi.

### Médicaments sur ordonnance.

L'objectif de la politique libérale est de s'assurer qu'aucun Canadien ne subit de préjudices financiers indus pour se procurer les médicaments nécessaires à son traitement. Aujourd'hui, les médicaments sont un des facteurs qui contribuent le plus à l'augmentation des coûts en matière de santé.

Au même moment, un programme de médication approprié peut améliorer l'état général de santé et réduire le recours aux soins hospitaliers et autres ressources dispendieuses de soins aigus. Il existe en ce moment des différences importantes pour la couverture des médicaments à travers le pays. En travaillant avec les provinces et les fournisseurs de soins de santé, nous définirons une approche nationale qui fournira une couverture de base à tous les Canadiens et les Canadiennes, incluant une protection en cas de catastrophe, et pour contrôler la hausse des coûts des médicaments.



L'objectif d'un gouvernement libéral sera de s'entendre avec les provinces et les territoires sur une **Stratégie nationale de médicament** d'ici 2006. Elle sera suivie d'une législation appropriée et appuyée d'une contribution financière fédérale dont l'importance sera déterminée une fois la stratégie adoptée. Entre-temps, les médicaments nécessaires seront incluses dans le programme de soins à domicile sans frais que nous proposons, permettant ainsi aux patients de quitter plus vite l'hôpital.

## Le respect de la Loi canadienne sur la santé

La *Loi canadienne sur la santé*, la législation qui régit les soins de santé, demeure un symbole des valeurs communes aux Canadiens. La Loi énonce cinq principes : administration publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. Un gouvernement libéral renforcera chacun d'eux.

### POUR UNE MEILLEURE RÉOLUTION DES DIFFÉRENDS

Un gouvernement libéral s'engage à :

- **Formaliser une procédure existante entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux quant à la résolution des différends sur la *Loi canadienne sur la santé*. Les cas seront référés à un panel composé de trois experts indépendants. Il incombera au panel de décider s'il y a manquement à la Loi et de faire ses recommandations au ministre fédéral de la Santé pour décision finale sur les sanctions qu'il considère appropriées.**
- **Afin d'assurer que les violations à la Loi sont corrigées le plus rapidement possible, toute somme découlant des sanctions sera retournée à la province une fois les corrections apportées.**

Le Premier ministre a exprimé sa détermination à travailler avec les provinces cet été pour parvenir à une entente sur les soins de santé échelonnée sur dix ans. Un mandat fort des électeurs contribuera à montrer à chacun des intervenants autour de la table de négociation que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs élus s'assoient, discutent ensemble et trouvent une solution valable pour une décennie.

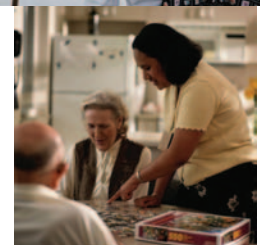
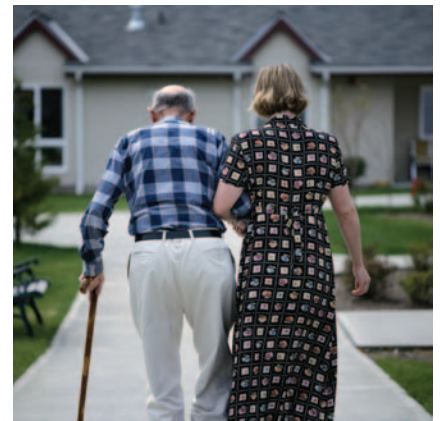
## RECONNAISSANCE ACCRUE DU RÔLE DES SOIGNANTS

Nous devons reconnaître que les actions variées des aidants naturels et de la famille permettent à notre système de soins de santé et à nos institutions publiques d'épargner.

Par exemple, plus de 170 000 aînés victimes de la maladie d'Alzheimer sont pris en charge, bénévolement, par des membres de la famille et des amis.

De quoi ont-ils besoin ? Ils ont besoin de repos, de pauses temporaires loin de l'épuisement émotionnel et physique qu'entraîne une responsabilité permanente. Ils ont besoin d'information et de formation pour bien répondre aux besoins de la personne qui reçoit leurs soins. Ils ont besoin d'appui et de conseils.

Le gouvernement appuie les gens qui prennent soin de parents âgés ou handicapés grâce au crédit d'impôt pour les aidants naturels (introduit en 1998) et à un



nouveau crédit présenté dans le budget de mars 2004 qui permet à un aidant naturel de réclamer jusqu'à 5 000\$ de dépenses liées à la livraison de soins à un parent dépendant en raison de maladie ou d'un handicap.

Nous pouvons en faire davantage, et nous devons en faire davantage pour soutenir les aidants naturels en utilisant le système fiscal. Cependant, il s'agit d'un véhicule limité. Les règles d'admissibilité sont souvent complexes et un aidant naturel peut avoir un revenu imposable insuffisant en terme d'accessibilité aux crédits d'impôt.

Nous avons besoin d'une approche plus étendue. Un gouvernement libéral travaillera avec les provinces et les groupes d'intervenants pour développer une stratégie cohérente visant à accroître l'appui aux aidants « informels » tels que les époux, les enfants, les proches parents et les amis. Une stratégie qui comprendrait différents modèles d'approches. Nous allons :

#### **APPUYER LES AIDANTS NATUREL**

**Un gouvernement libéral s'engage à :**

- **Engager jusqu'à 1 milliard \$ sur cinq ans dans de nouvelles ressources pour appuyer la stratégie en association avec les provinces. Si une entente ne peut être conclue avec les provinces, après 24 mois, le gouvernement fédéral s'assurera que des alternatives seront développées afin de rendre les nouvelles ressources accessibles pour les aidants naturels.**
- **Doubler, comme première étape concrète, le montant à 10 000 \$ qu'un aidant naturel peut réclamer pour des dépenses liées à la dispensation de soins à un parent dépendant en raison de maladie ou d'un handicap.**

#### **RENFORCER LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI (SRG)**

Le système de revenu garanti du Canada, mis sur pied pour s'assurer que tous les aînés du Canada profitent d'une qualité de vie décente, est l'une des réussites incontestées de notre nation. Il démontre notre engagement à aider ceux et celles qui en ont le plus besoin, et honore notre dette envers les personnes qui ont tellement contribué à notre société au cours de leur vie active.

Le Supplément de revenu garanti (SRG) en faveur des personnes âgées à faible revenu est présentement ajusté aux trimestres pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation. Les bénéficiaires s'accroissent si les prix moyens augmentent. Cela maintient le pouvoir d'achat du SRG. Cependant, les Canadiens sur le marché du travail ont connu des hausses de salaire qui ont excédé le taux d'inflation. Cela signifie que les personnes qui dépendent du Supplément de revenu garanti ont perdu du terrain par rapport au niveau de vie des Canadiens sur le marché du travail.

## AUGMENTATION DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Un gouvernement libéral augmentera les revenus des personnes âgées les plus pauvres du Canada. Suivant une recommandation majeure de deux Groupes de travail, la base du Supplément de revenu garanti (SRG) sera augmenté dans le but de refléter le fait que la croissance des salaires a dépassé celle de l'inflation. Une fois adoptée, cette amélioration résultera en une augmentation d'environ 7 % aux revenus des prestataires de la SRG. Cette augmentation sera bien sûr ajoutée aux ajustements trimestriels du SRG.

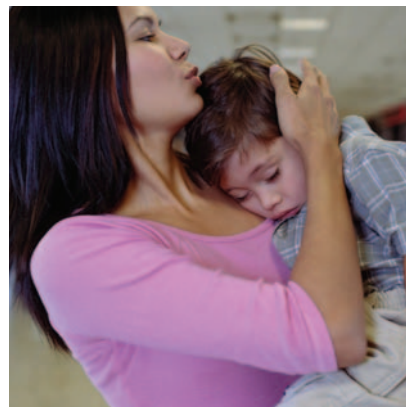
Le gouvernement fédéral offre une variété de programmes pour les personnes âgées. Plusieurs politiques gouvernementales ont un impact direct sur elles. Une coordination plus cohérente est nécessaire pour nous assurer que, de façon générale, les personnes âgées accèdent plus facilement et tirent profit de leurs avantages. C'est pourquoi un gouvernement libéral mettra sur pied un **Secrétariat d'État pour les personnes âgées**.

## ASSURER UNE PLACE AUX AUTOCHTONES DU CANADA

Les peuples autochtones du Canada forment le groupe qui connaît la plus grande croissance dans la population. Ils forment aussi le groupe démographique le plus jeune de la société. Pourtant, leur histoire en est une de possibilités inexploitées et de promesses non réalisées. Des décennies de politiques gouvernementales bien intentionnées ont, pour la plupart, résulté en de maigres bénéfices. La triste situation des peuples autochtones a constamment échappé aux solutions envisagées.

Paul Martin a plaidé en faveur du renversement de cette tendance. Le gouvernement a déjà commencé à le faire à la suite d'une rencontre historique entre les chefs autochtones et plus de deux douzaines de ministres en avril 2004, et par la création d'un Comité du cabinet sur les Affaires autochtones, présidé par le Premier ministre.

Un gouvernement libéral continuera à travailler avec les chefs autochtones – et avec les provinces et les territoires – pour élaborer des politiques qui apporteront des changements réels et bénéfiques aux peuples autochtones. Nous comprenons que les améliorations requises prendront, dans certains cas, plusieurs années avant de prendre racine et être largement diffusées. Toutes les recettes magiques ont été essayées. Nous devons aller au cœur des difficultés plutôt que de nous contenter d'en gérer les symptômes.



Une gouvernance efficace et une restructuration institutionnelle forment la base de notre capacité collective à modifier la qualité de vie des peuples autochtones tout en leur assurant une plus grande autonomie. En plus de travailler avec les collectivités autochtones à la mise sur pied de structures gouvernementales améliorées et responsables, un gouvernement libéral concentrera ses efforts autour de deux thèmes : **l'éducation et l'autonomie économique, ainsi que la santé et le mieux-être**. Ce sont les façons les plus efficaces par lesquelles le gouvernement fédéral peut faire une différence réelle dans l'amélioration de la qualité de vie des autochtones du Canada.

Fixer des objectifs de qualité de vie ambitieux sera au cœur de la réussite de nos politiques. Ces objectifs serviront non seulement à évaluer régulièrement la réussite de nouvelles initiatives, mais également à motiver les gouvernements futurs à emboîter le pas. Nous ne devons jamais perdre de vue que les gouvernements, les chefs autochtones, de même que les peuples autochtones eux-mêmes, doivent jouer un rôle dans la poursuite du succès de cette stratégie.

#### AMÉLIORATIONS DE LA QUALITÉ DE VIE

**Un gouvernement libéral travaillera avec les chefs autochtones, les provinces et les territoires, à mettre en place des améliorations à la qualité de vie qui permettront :**

- **Une participation des autochtones égale à celle des non-autochtones aux études secondaires et postsecondaire, et à leur achèvement.**
- **D'afficher des niveaux d'emplois égaux entre autochtones et non-autochtones.**
- **De mesurer l'état de santé des autochtones selon l'espérance de vie et le taux de mortalité infantile par rapport à la moyenne canadienne.**
- **De fournir de l'eau potable et des logements convenables aux collectivités autochtones d'ici 2008.**

Pour atteindre ces objectifs, nous aurons besoin de temps ainsi que de la volonté des collectivités autochtones et de leurs gouvernements. Nous commencerons maintenant.

Il est essentiel d'améliorer l'éducation des autochtones afin d'engendrer le revirement de situation auquel nous souhaitons participer dans ce dossier. En dépit des importants investissements fédéraux, échelonnés sur plusieurs années, les peuples des Premières Nations vivant dans les réserves, sont en retard de 30 ans par rapport à la population générale dans l'atteinte de résultats en éducation.

## ÉDUCATION DES AUTOCHTONES

Pour corriger cette situation et améliorer l'autonomie économique des peuples autochtones, un gouvernement libéral s'engage à :

- Fournir des mesures incitatives pour créer des systèmes d'éducation secondaire complets pour les peuples des Premières Nations.
- Développer des initiatives et des méthodes d'enseignement alternatives pour accroître l'inscription et la réussite dans les études postsecondaires.
- Améliorer l'accès au capital par la mise sur pied de modes de financement innovateurs, incluant des fonds à capital de risque.

## LA SANTÉ DES AUTOCHTONES

Des actions ciblées sont nécessaires afin d'améliorer la santé des autochtones. Un gouvernement libéral améliorera la santé et le mieux-être des peuples autochtones en :

- Établissant un Fonds de transition en santé pour les peuples autochtones afin de mieux intégrer les services aux systèmes de soins de santé provinciaux et territoriaux, ainsi que d'assurer un meilleur accès et une plus grande disponibilité des services de soins de santé de qualité.
- Améliorant de façon considérable la qualité de l'eau et du traitement des eaux usées dans les collectivités des peuples des Premières Nations (une somme de 600 millions \$ répartie sur une période de cinq ans, y est déjà engagée).
- Travaillant avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux pour favoriser l'accès à des logements abordables à l'extérieur des réserves.

Outre ces initiatives conçues spécifiquement pour les autochtones, plusieurs autres priorités du gouvernement libéral généreront également des bénéfices pour ces derniers. Ces initiatives ont d'ailleurs été conçues en gardant à l'esprit l'impact qu'elles auront sur eux. Par exemple, le plan libéral pour l'apprentissage et les services de garde dès la petite enfance (voir page suivante) permettront à plusieurs parents autochtones de travailler avec une flexibilité accrue, tout en s'assurant que leurs enfants reçoivent des soins et une éducation de qualité dès leur plus jeune âge. L'engagement des Libéraux envers les collectivités reconnaît la nécessité d'aider les autochtones, plus particulièrement les jeunes, qui s'installent de plus en plus et en grand nombre dans les centres urbains en quête de meilleures perspectives d'avenir. Notre plan de 4 milliards \$ pour nettoyer les sites contaminés aura des impacts dans le Nord et créera des occasions d'emploi dans la région. Le plan libéral pour les soins de santé aura des retombées positives tant pour les autochtones que pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Nous travaillerons à éliminer les obstacles et à offrir de belles perspectives d'avenir. Un gouvernement libéral célèbrera les réussites des autochtones canadiens à toutes les étapes du parcours.

## FONDATEIONS : UN PROGRAMME NATIONAL D'APPRENTISSAGE ET DE SERVICES DE GARDE DÈS LA PETITE ENFANCE

La nécessité d'investir dans l'accessibilité à l'apprentissage et des services de garde de grande qualité pour chaque enfant dès la petite enfance s'impose. Des études menées au Canada et à travers le monde démontrent que l'apprentissage et de bons services de garde dès la petite enfance contribuent considérablement à la croissance saine des enfants, ainsi qu'à leur développement physique, émotionnel, social, linguistique et intellectuel. En somme, cela donne la chance aux enfants de profiter d'un meilleur départ dans la vie.



L'apprentissage et les services abordables de garde pour la petite enfance représentent d'excellents investissements dans notre économie. D'abord, ces investissements tiennent compte de la réalité de la vie moderne : bien qu'ils tiennent à ce que leurs enfants évoluent dans un environnement stimulant et chaleureux, les deux parents doivent souvent participer à la vie active. De plus, ces investissements favorisent l'égalité des chances pour tous ceux et celles qui sont désavantagés par leur environnement, et mettent les jeunes sur la

route du succès. De plus, les Canadiens et les Canadiennes savent que l'éducation est le gage du succès dans une économie du 21<sup>e</sup> siècle. Un vigoureux programme national d'apprentissage et de services de garde dès la petite enfance est le meilleur investissement que nous puissions faire dans notre avenir. Cela est évident pour quiconque a déjà vu un enfant apprendre à lire, contempler une carte géographique ou construire quelque chose en compagnie d'autres enfants.



L'apprentissage et les services de garde dès la petite enfance font partie d'un plus grand ensemble. L'accessibilité à l'apprentissage tout au long de la vie est également cruciale. Dans son premier budget, le gouvernement libéral actuel a prévu de réduire les obstacles à l'enseignement postsecondaire. Nous avons relevé le plafond des prêts pour les étudiants, créé des bourses pour les étudiants de première année aux revenus modestes, ainsi que créé et financé le Bon d'apprentissage pour aider les familles à faible revenu à économiser pour les frais de collège et d'université.

Dans la même veine, un gouvernement libéral agira en partant du principe que les bases de la réussite s'établissent dès le plus jeune âge, lorsque le potentiel intellectuel et émotionnel peut être favorisé et nourri. Les services de garde traditionnels peuvent être dispendieux et ils n'incluent pas nécessairement une composante éducative. Nous croyons que tous les enfants devraient bénéficier d'un apprentissage dès leur plus jeune âge et qu'aucun enfant ne devrait en être privé pour des raisons financières. C'est en grande partie ce qui compose le tissu de la société canadienne.

Mais le Canada n'a pas fait assez. Des systèmes progressistes sont courants dans toute l'Europe. En France, par exemple, presque tous les enfants âgés de 2 ans et demi et plus ont droit à une journée d'école complète. Au Danemark, il existe un programme global largement financé par les fonds publics, qui vise tous les enfants âgés de moins de sept ans. Les systèmes canadiens et américains sont loin d'être aussi avancés. Des programmes de services de garde à la petite enfance existent dans toutes les provinces à travers le pays, mais ils varient les uns des autres. Quelques-uns offrent une composante éducative, d'autres beaucoup moins. Certains exigent un haut niveau de professionnalisme de la part des travailleurs oeuvrant dans le système public, d'autres moins.

Le Québec est un excellent exemple. C'est le chef de file en Amérique du Nord pour ce qui est de l'apprentissage et le service de garde dès la petite enfance. Dans le système québécois, des organismes communautaires fournissent des services de garde à frais modérés. C'est une norme à laquelle le Canada devrait adhérer pour l'apprentissage et les services de garde dès la petite enfance. Apprendre les uns des autres et adopter des mesures qui ont obtenu un grand succès ailleurs au Canada nous rend plus forts comme peuple et comme citoyens. C'est là un fondement de notre fédération.

Le temps de faire plus est arrivé. D'ici les dix prochaines années, nous devons bâtir un système d'apprentissage et de services de garde pour la petite enfance du 21<sup>e</sup> siècle, au bénéfice des enfants et des parents du Canada.

#### **UN GOUVERNEMENT LIBÉRAL CRÉERA LE PROGRAMME FONDATIONS :**

**Le programme national d'apprentissage et de service de garde dès la petite enfance.** Nous introduirons une contribution de 5 milliards \$, échelonnée sur les cinq prochaines années, pour la mise en place du système national. Cette contribution s'ajoutera aux fonds déjà annoncés. Le programme Fondations fera en sorte que les enfants auront accès à des services de garde de grande qualité réglementés par le gouvernement, à un coût abordable pour les parents.

**Un gouvernement libéral inclura, dans une loi, quatre principes pour Fondations, le QUAD :**

**QUALITÉ.** Chaque garderie devra être réglementée par la province ou le territoire pour assurer la sécurité des services et la compétence du personnel sur le plan du développement de la petite enfance.

**UNIVERSALITÉ.** Le programme sera accessible à tous les enfants d'âge préscolaire, incluant les enfants requérant une attention particulière, sans discrimination.

**ACCESSIBILITÉ.** Le programme sera abordable pour les parents.

**DÉVELOPPEMENT.** Le programme devra intégrer une composante de développement / apprentissage à la composante de garde.

Des essais ont été tentés par le passé de porter des programmes provinciaux à de niveau plus élevés. Le gouvernement libéral a essayé de mettre en place, au début des années 1990, un programme d'apprentissage et de services de garde dès la petite enfance. Malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir un accord avec les provinces à ce moment-là, notamment parce que presque tous les gouvernements devaient gérer des situations fiscales difficiles, mais également parce qu'il n'existait pas de processus d'entente pour guider l'investissement fédéral en politique sociale, qui relève des compétences provinciales.

Cependant, en 1999, nous avons conclu un accord de principe sur la création d'initiatives fiscales communes. Le gouvernement libéral a travaillé avec les provinces et les territoires pour développer la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Depuis, les investissements dans cette prestation ont augmenté pour garantir plus de 10 milliards \$ annuellement d'ici 2007. Des progrès considérables ont été faits par les provinces et par l'entremise d'efforts de collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le domaine de l'apprentissage et des services de garde dès la petite enfance, notamment dans l'Entente de développement de la petite enfance (2000) et le Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (2003). La contribution fédérale dans ces domaines s'est accrue à la suite du dernier budget. Les engagements existants totalisent maintenant 3,6 milliards \$ pour cinq ans, de 2004-05 à 2008-09.

Dans un esprit de collaboration, des discussions auront lieu avec les provinces et les territoires à propos de l'établissement et des détails liés au nouveau programme fondations, et ce conformément aux principes de l'Entente cadre sur l'union sociale. Si elles se conforment au QUAD, les provinces auront la flexibilité de déterminer quel modèle d'apprentissage et de services de garde elles veulent mettre en place selon leur situation particulière.

Afin de recevoir le financement en vertu du nouveau programme Fondations, les provinces et les territoires seront invités à légiférer en fonction de ces principes. Les provinces pourront aussi contribuer des fonds additionnels au-delà de ceux qu'ils investissent déjà dans l'apprentissage et les services de gardes dès la petite enfance. Si elles n'agissent pas de la sorte, le gouvernement fédéral défraiera le coût per capita du programme provincial ou territorial qui sera conforme au QUAD. Dans ce cas, les provinces et territoires auront moins de places disponibles ou leur programme se développeront plus lentement que s'ils contribuent financièrement.

Gouverner, c'est faire des choix – des choix sur la manière d'allouer des ressources limitées pour faire le bien au plus grand nombre de personnes possible. Un gouvernement libéral choisira d'investir dans nos enfants. Le Canada doit se doter d'un système d'apprentissage et de services de garde dès la petite enfance de grande qualité. Ce travail est entrepris mais nous devons le rendre à terme. Un gouvernement libéral travaillera avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour donner aux enfants du Canada ce bon départ dans la vie qui leur est nécessaire, comme nous l'avons fait avec la Prestation fiscale canadienne pour enfants. La fondation sur laquelle leur succès, et le nôtre comme nation, reposeront.

## LE NOUVEAU PACTE : DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS VIABLES

Le Canada dépend de ses villes et de ses collectivités en tant que centres dynamiques dans les secteurs du commerce, de la formation et de la culture pour attirer les plus grands talents et devenir concurrentiel en matière d'investissements. Nous voulons que les villes et les collectivités canadiennes soient des endroits merveilleux pour y vivre, des endroits qui offrent des logements abordables, des systèmes de transport en commun efficaces, d'excellentes écoles, des quartiers sécuritaires et de nombreux espaces verts.

C'est pourquoi les libéraux sont engagés envers un Nouveau pacte basé sur les principes de développement durable afin de construire des villes et des collectivités qui dosent bien opportunités économiques, bien-être social et conservation de l'environnement.

Le Nouveau pacte est un véritable pacte. Le Budget de 2004 inclut un acompte de 7 milliards \$ de financement inconditionnel aux municipalités au cours des 10 prochaines années par l'élimination de la TPS sur les dépenses effectuées par celles-ci. Le Budget a aussi accéléré le financement d'infrastructures, en allouant 1 milliard \$ au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale au cours des cinq prochaines années plutôt que des 10 prochaines années.

Mais le Nouveau pacte, c'est bien plus que de simples transferts de fonds du gouvernement fédéral. C'est faire les choses autrement et les faire mieux. C'est un nouveau partenariat qui transformera véritablement notre réalité. La qualité de vie dans nos collectivités dépend de ce que tous les paliers de gouvernement – municipal, provincial et fédéral – assument les responsabilités qui leur incombent. Les trois paliers agissent dans l'intérêt national lorsqu'ils travaillent à s'assurer que les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une eau potable de qualité, que les gaz à effet de serre sont réduits pour protéger notre climat, et que les nouveaux arrivants au Canada peuvent trouver un logement sécuritaire, abordable et adéquat.

## LE NOUVEAU PACTE

Un nouveau pacte pour les villes et les collectivités du Canada veut dire qu'un gouvernement libéral agira dans le sens suivant :

- Il reconnaîtra les gouvernements municipaux comme des partenaires dans la mise en oeuvre du programme national du Canada. Par exemple, les municipalités seront consultées formellement avant qu'un budget ne soit déposé.
- Il poursuivra le développement d'ententes aussi fructueuses que celles intervenues avec les villes de Winnipeg et de Vancouver qui serviront de modèles de partenariat coopératif entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux partout à travers le Canada.
- Il statuera, d'ici la fin de la présente année, sur un plan qui réservera une partie de la taxe fédérale sur l'essence (ou son équivalent) aux municipalités. À partir de 2005, ce montant sera progressivement augmenté, au cours des cinq prochaines années, à 5 cents du litre ou au moins 2 milliards de dollars. Ce revenu sera une source de financement stable et prévisible de façon à permettre aux municipalités de s'engager financièrement à long terme pour réaliser de nouveaux projets d'infrastructures importants.
- Il s'assurera qu'une partie équitable des fonds sera accessible aux grandes villes et aux petites municipalités.

## Éliminer le déficit des infrastructures

La Fédération canadienne des municipalités estime qu'il existe un déficit équivalant à 60 milliards \$ au niveau des infrastructures dans nos villes et collectivités. Ce déficit augmente chaque année. Nous travaillerons en collaboration avec les provinces et les municipalités en vue de recourir à de nouvelles ressources financières et des techniques novatrices d'investissements en capital avec pour objectif ultime d'éliminer ce déficit.

Il existe déjà un vaste consensus voulant que les premiers projets ciblent le transport en commun, les routes et les ponts, l'épuration de l'eau et le traitement des eaux usées ainsi que les communications à large bande, particulièrement dans les petites collectivités.

Le financement des travaux importants d'infrastructure à partir des revenus dérivés d'une partie de la taxe sur l'essence s'ajoutera aux fonds des programmes d'infrastructures existants comme le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et les Fonds municipaux verts.

## Offrir des logements sociaux et abordables

Se loger est un besoin humain primaire à la base de collectivités bien portantes, sécuritaires et inclusives. Des logements adéquats favorisent la stabilité dans tous les aspects de la vie, particulièrement dans le rendement à l'école et au travail. Ils procurent également un environnement motivant aux autochtones. C'est, de plus, un facteur important d'intégration des nouveaux arrivants.

Un gouvernement libéral continuera de trouver des solutions aux problèmes du logement au Canada en se basant sur notre contribution existante de 1 milliard \$ pour stimuler le logement locatif abordable, en finançant des services aux sans-abri par l'entremise de *l'Initiative de partenariats en action communautaire* (IPAC) et en appuyant la rénovation de logements pour les personnes à faible revenu par l'entremise du *Programme d'aide à la remise en état des logements* (PAREL). Ces programmes s'ajoutent à l'assistance au logement de la SCHL, un total de 2 milliards \$ en financement annuel pour le logement social et abordable.

### LOGEMENT

**Un gouvernement libéral fera davantage pour stimuler la construction assistée de logement grâce à un investissement additionnel de 1 à 1,5 milliards \$ pendant les cinq prochaines années dans le but :**

- D'améliorer en partie les programmes existants, incluant l'Initiative pour le logement à prix abordable, l'IPAC, PAREL, et les logements pour les Autochtones sur les réserves et à l'extérieur de celles-ci.
- D'appuyer également des initiatives développées en collaboration avec les provinces, les territoires et différents intervenants. Cela pourrait comprendre la création d'une fondation, financée par les différents niveaux de gouvernement, le secteur privé et de groupes communautaires, qui servirait de levier en contribuant à la création de nouvelles unités de logements abordables.

## Pour des collectivités canadiennes plus vertes

Les libéraux sont résolument engagés envers un environnement durable. C'est dans cet esprit que nous avons déjà consacré 4 milliards \$ à l'assainissement des sites contaminés à travers le Canada, plusieurs dans des collectivités nordiques, incluant aussi les étangs bitumineux de Sydney en Nouvelle-Écosse. Nous avons également investi 600 millions \$ pour fournir de l'eau potable aux collectivités autochtones. De plus, nous encourageons le système de transport en commun de

Toronto ainsi que le système de métro de Montréal. C'est également parce que nous sommes engagés envers le développement d'un environnement durable que nous avons établi des Fonds municipaux verts pour accélérer l'investissement dans des technologies environnementales ayant pour but d'avoir un air, une eau et des sols plus purs et de nous protéger des changements climatiques.



Le fait que le monde s'attaque à la durabilité de l'environnement en réduisant les émissions qui menacent le climat global et en réduisant la consommation de sources fossiles non renouvelables est une occasion formidable de développer des sources d'énergie renouvelables et propres.



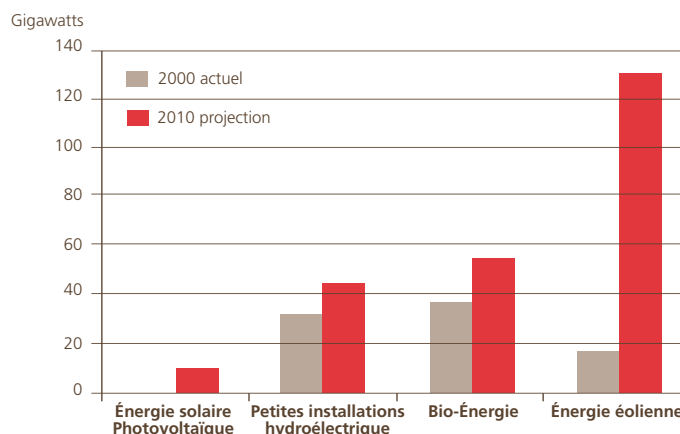
L'électricité générée par l'énergie éolienne a le potentiel de faire une grande différence. Au Danemark, par exemple, plus de 20 % de l'électricité est générée par le vent. Le vent apporte déjà beaucoup à Allemagne, au Texas et à un nombre croissant d'autres endroits dans le monde. En fait, le vent est la source d'énergie ayant le plus haut taux de croissance soit 30% au cours des cinq dernières années.

L'énergie éolienne est une forme d'énergie idéale. Elle n'est pas polluante et est durable à l'infini. Elle ne requiert pas de carburant; elle ne crée pas de gaz à effet de serre et elle peut être couplée à d'autres formes d'énergie à impact modéré, plus particulièrement l'hydro-électricité.

Le Canada est l'un des meilleurs endroits au monde pour l'énergie éolienne. Par exemple, la meilleure saison pour obtenir les vents les plus intenses est l'hiver. C'est également durant cette période que les demandes énergétiques sont les plus fortes pour des raisons d'électricité mais surtout de chauffage. Aussi, durant l'hiver, l'air est plus froid et plus dense, ce qui accentue l'efficacité des turbines.

Plusieurs régions du Canada ont d'excellentes ressources en vent, des Prairies à nos côtes en passant par la toundra, en particulier. Ce qu'il faut pour tirer profit de cette ressource naturelle inexploitée, c'est la volonté d'essayer quelque chose de nouveau.


## Les énergies renouvelables implantées dans le monde



Un gouvernement libéral aidera à transformer cet énorme potentiel en réalité. L'objectif est de faire du Canada un chef de file mondial dans l'utilisation de l'énergie éolienne de sorte que, d'ici dix ans, 5 % de l'énergie au Canada soit générée par l'énergie éolienne. Ceci commence par la volonté de rêver et la détermination pour s'assurer que ce rêve devienne réalité. Un plan en trois volets est proposé :

## EXPLOITER L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

- **Favoriser l'investissement** - Un gouvernement fédéral quadruplera les objectifs du programme Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) pour la faire passer des 1 000 Mégawatts actuels à 4 000 MW. Cette initiative permettra la mise en oeuvre d'un certain nombre de projets majeurs qui sont à un stade de planification avancée dans presque toutes les provinces. Par exemple, le Québec a déposé une demande pour construire un parc éolien de 1 000 MW. L'économie de l'énergie éolienne croît rapidement mais elle n'est pas suffisamment compétitive au niveau des coûts avec les sources fossiles. La mesure incitative élargie contribuera aussi à faire du Canada un leader dans l'industrie de l'énergie éolienne en Amérique du Nord et dans le monde.
- **Développer le marché** - Un gouvernement libéral fera la promotion des avantages et du rapport coût/efficacité de l'énergie éolienne pour accroître la demande de consommation au moyen d'un programme d'information et d'un appui aux objectifs établis. Un encouragement particulier devrait être consenti pour les projets à plus petite échelle dans des communautés éloignées pour compléter ou même remplacer des générateurs diesel dispendieux.
- **Promouvoir la recherche et le développement** - Un gouvernement libéral augmentera son appui à la recherche et développement sur l'énergie propre, en général, et particulièrement sur l'énergie éolienne. Nous allons créer l'Atlas national éolien du Canada pour déterminer les meilleures localisations pour des fermes éoliennes. Le gouvernement travaillera aussi avec les provinces et territoires pour moderniser les normes régissant les turbines éoliennes et définira les lignes directrices des politiques, des règles et réglementations de l'énergie éolienne.



“Les Canadiens et les  
Canadiennes comprennent  
qu’une forte économie est  
une base essentielle pour  
la réussite d’une société.”

# BÂTIR UNE ÉCONOMIE DU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE POUR LE CANADA

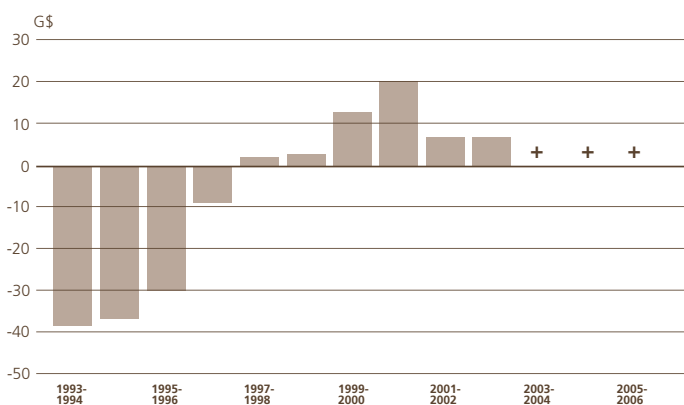
## OÙ NOUS SOMMES; COMMENT NOUS Y SOMMES ARRIVÉS

Depuis la seconde moitié des années 1990, l'économie canadienne affiche une performance exceptionnelle. La création d'emplois a été rapide. La productivité s'est améliorée de façon constante, augmentant ainsi la compétitivité des entreprises. Le surplus commercial est resté sain, et ce, même si la valeur du dollar canadien a augmenté substantiellement. Les faibles taux d'intérêt ont encouragé les investissements et ont rendu l'acquisition de maisons et des biens plus abordables pour les Canadiens. Les analystes économiques à travers le monde ont fait des observations enthousiastes sur notre économie.

Il y a de cela une décennie, lorsque le gouvernement libéral a pris le pouvoir avec Jean Chrétien à titre de Premier ministre, le portrait économique était bien différent. Le déficit fédéral annuel avait gonflé pour atteindre plus de 40 milliards \$. L'économie canadienne, pour ne pas dire le gouvernement, était de plus en plus entravée par une dette publique croissante. Le paiement des intérêts se faisait à un rythme insoutenable. Le gouvernement fédéral faisait face à la possibilité bien réelle et rapprochée de devoir se soumettre au contrôle de ses créanciers.

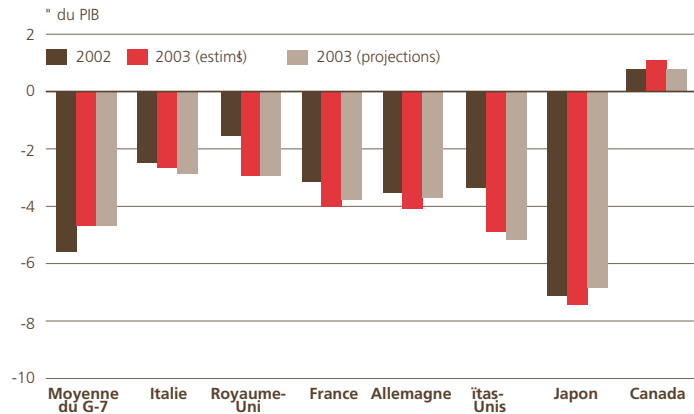
Dès 1995, le gouvernement, avec l'aide et le sacrifice de la population canadienne, a dévoilé une série de mesures fiscales qui ont réussi à extraire le Canada du gouffre fiscal dans lequel il s'enlisait et à inaugurer une nouvelle ère de stabilité fiscale. En 1997-98, le Canada a réussi à dégager un surplus budgétaire, le premier depuis 1969-70. Il aura été le premier de sept surplus consécutifs, le plus récent ayant été annoncé en mars dernier par le ministre des Finances, Ralph Goodale. C'est la première qu'un tel accomplissement est réussi depuis la Confédération. Alors que tous les autres pays du G-7, et plus particulièrement les États-Unis et le Japon, sont retournés aux déficits, le Canada reste prudent et vit selon ses moyens.

Solde budgétaire



Sources: Comptes publics du Canada et Statistique Canada

## Solde financier de l'ensemble des administrations publiques (selon les comptes nationaux)

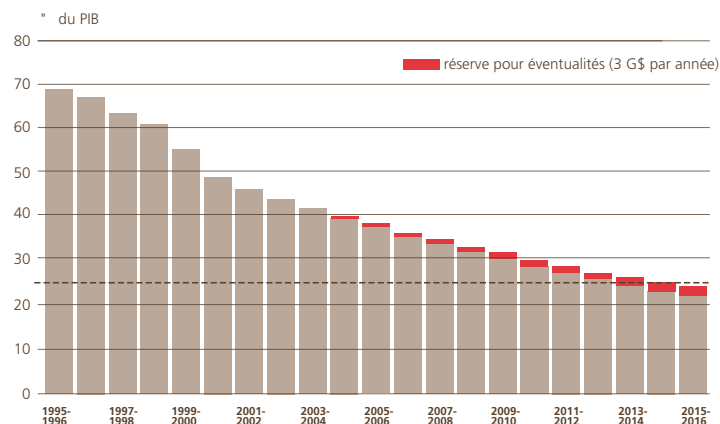


Sources: *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 74 (décembre 2003); calculs du ministère des Finances.

Le redressement économique remarquable du Canada a été réalisé malgré le fait que le revenu fédéral relatif à la taille de l'économie – une mesure du « fardeau fiscal » fédéral – n'a cessé de diminuer. Le revenu fédéral s'élevait à plus de 17 % du Produit intérieur brut (PIB) en 1997-98, mais il se trouve aujourd'hui à moins de 15 % et les projections le voient baisser encore plus au cours des prochaines années. Entre-temps, le gouvernement libéral a exercé une discipline rigoureuse sur ses dépenses. Les dépenses dans les programmes fédéraux sont à peu près stables à un peu moins de 12 % du PIB pour les six dernières années. Cela en dépit du fait qu'Ottawa a constamment augmenté ses paiements de transfert aux provinces en santé et dans d'autres programmes sociaux.

La gestion fiscale prudente observée par le gouvernement libéral a réduit la dette fédérale de 52 milliards \$ au cours des six dernières années. Les paiements d'intérêts annuels sur la dette sont tombés de près de 14 milliards \$ depuis le sommet qu'ils avaient atteint en 1995-1996. Cela a libéré des ressources pouvant être allouées aux principales priorités des Canadiens et des Canadiennes - les soins de santé, par exemple. Cela assure aussi aux générations futures une plus grande liberté financière qui leur permettra de faire leurs propres choix. Au total, la somme de la

## Projections de la dette fédérale au PIB (déficit accumulé)



dette fédérale relative à la taille de l'économie canadienne (le ratio de la dette) a chuté considérablement pour passer sous la barre des 70 % en 1995-96 à environ 40 % aujourd'hui. Le gouvernement libéral s'est engagé à cibler le ratio de la dette à 25 % du PIB dans dix ans.

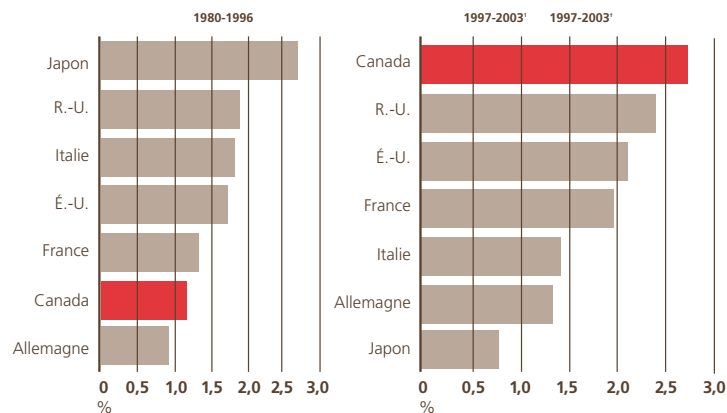
Si cela se limitait à une simple affaire de chiffres, ça ne compterait pas beaucoup pour les Canadiens. Mais ce redressement fiscal historique, combiné aux autres politiques économiques libérales de la dernière décennie, a joué un rôle clé dans la relance économique du Canada. Le fait que le pays ait enfin échappé aux déficits chroniques a créé une nouvelle confiance et a permis d'adopter des politiques publiques plus flexibles et plus sensibles. Le sentiment d'optimisme n'a fait que s'accroître par la suite. Malgré la série de chocs subis l'an dernier (dont le SRAS, la maladie de la vache folle, les incendies de forêt en Colombie-Britannique, l'ouragan Juan et la panne d'électricité en Ontario) et malgré le bond soudain de la valeur du dollar canadien – une augmentation qui exerce une pression intense sur nos exportateurs pour devenir encore plus compétitifs – l'économie canadienne a continué de progresser avec confiance, créant un plus grand nombre d'emplois de meilleure qualité.

## CE QUE CELA VEUT DIRE POUR VOUS

La meilleure façon de savoir si la performance économique d'un pays est profitable – et si ses citoyens en bénéficient – c'est de mesurer la croissance de son PIB par habitant.

Depuis 1997, le Canada a dépassé tous les pays du G-7 au chapitre de la croissance de la moyenne des niveaux de vie, un redressement majeur par rapport à la performance assez lamentable enregistrée au cours des quinze années précédentes. Le Canada affiche le deuxième plus haut PIB par habitant du G-7 et a réduit de façon importante l'écart qui le sépare du chef de file, les États-Unis.

### Performance relative du Canada au chapitre de la croissance de la productivité du travail



Nota - La productivité du travail est mesurée selon le PIB par heure travaillée. Les taux indiqués sont des taux de croissance annuelle composés<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les données pour 2003 sont des chiffres préliminaires pour le Canada et les États-Unis. Dans le cas des autres pays, il s'agit de projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Sources : Europe et Japon : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 74 (décembre 2003);

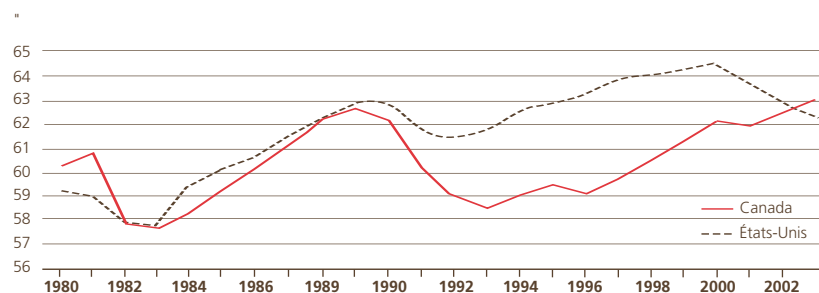
Canada : Statistique Canada, *Enquête sur l'activité (heures) et Comptes nationaux des revenus et dépenses (PIB)*;

États-Unis : données non publiées (heures) de la Labor Productivity and Cost Division du Bureau of Labor Statistics et National Income and Product Accounts (PIB)

Au cours de la dernière décennie, les politiques économiques libérales ont produit beaucoup d'emplois et de croissance pour les Canadiens, créant un ensemble impressionnant de réelles récompenses et de nouvelles opportunités. Parmi les nombreux bénéfices tangibles de dix ans de gestion économique libérale prudente, on retrouve :

- **Création d'emploi** – Il n'y a pas de résultat découlant des politiques économiques libérales plus significatif que le nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes au travail. Depuis le début de 1994, le Canada a généré plus de 3 millions de nouveaux emplois nets. Notre taux d'emploi, le nombre total de personnes en emploi en proportion de la population en âge de travailler, atteint un sommet inégalé et excède maintenant le taux d'emploi des États-Unis.

**Taux d'emploi au Canada et aux États-Unis**  
Emploi en pourcentage de la population âgée de 16 ans et plus, 1980-2003



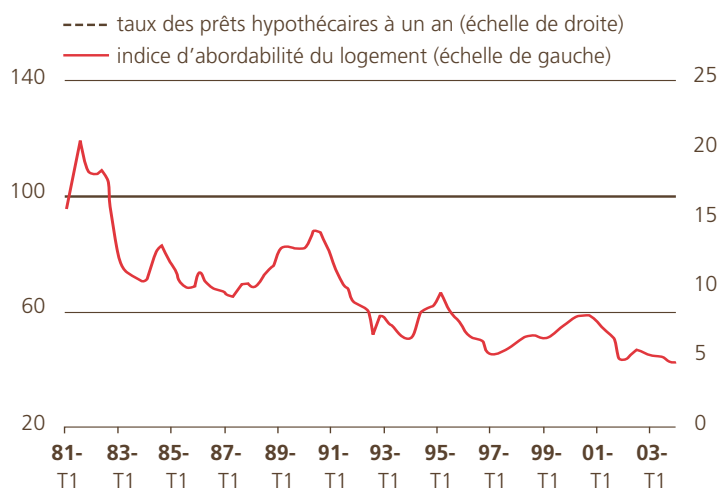
Nota : Le taux pour le Canada est ajusté en fonction de la méthode en usage aux États-Unis.  
Sources : Statistique Canada et Bureau of Labour Statistics des États-Unis.

- **Réductions d'impôt** – Le redressement fiscal a rapporté de gros dividendes, de façon continue, aux Canadiens et aux Canadiennes sous la forme de réductions d'impôt. En 2000, Paul Martin a introduit son Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards \$, faisant de cette réduction cumulative, la plus importante de l'histoire canadienne. Parmi les points saillants des réductions d'impôt du gouvernement libéral, on retrouve :

- Près des trois-quarts des bénéfices ont profité aux particuliers, et la majorité de ceux-ci sont allés aux Canadiens à faible et moyen revenu. En fait, un million de Canadiens à faible revenu ont complètement disparu de la liste des contribuables imposés depuis 2000.
- Le taux d'imposition des particuliers a été réduit de 21 % de la moyenne de l'ensemble, et de 27 % pour les familles avec enfants.
- La limite de contribution au REER sera augmentée à 18 000 \$ en 2006 par rapport à 13 500 \$ qu'elle était en 2002, une augmentation de 33 % qui permet aux Canadiens d'économiser pour leur retraite.
- Les réductions d'impôt ont favorisé les entrepreneurs, et plus particulièrement les petites entreprises, par des taux d'imposition plus bas et le traitement amélioré des gains en capital. Cela se traduit par la croissance économique et plus d'emplois.

- **Prestations fiscales bonifiées** – Paul Martin, alors qu’il était ministre des Finances, et l’équipe libérale ont apporté des améliorations majeures au chapitre des prestations fiscales pour les familles à faible revenu avec enfants. Les sommes disponibles pour les diverses initiatives de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PCFE) ont augmenté de façon soutenue, tout comme les niveaux de revenu familial avant que les bénéficiaires réduisent progressivement. Au même moment, il y a eu de nouvelles prestations fiscales importantes pour soutenir l’éducation postsecondaire, le secteur philanthropique, les personnes handicapées, et les personnes donnant des soins à la maison à leurs parents malades ou handicapés.
- **Régime de pensions préservé** – Au milieu des années 1990, bien des Canadiens avaient perdu foi en la viabilité de leur régime de pensions public, le RPC/RRQ. En 1997, le gouvernement libéral, en travaillant en collaboration avec les provinces et les territoires, a procédé à une réforme radicale du régime en modernisant son financement, sa gestion et sa responsabilité financière. Aujourd’hui, le RPC/RRQ a été déclaré fiable pour au moins les 75 prochaines années, donnant au Canada l’un des régimes de pensions public les plus sûrs au monde. Les Canadiens et les Canadiennes pourront désormais toucher leur pension même lorsque la population vieillira au cours des décennies à venir.
- **Logement abordable** – Une gestion fiscale prudente combinée au contrôle de l’inflation a mené à un record de bas taux d’intérêt. Cela a amélioré le pouvoir d’achat des consommateurs et a encouragé l’investissement dans les entreprises, tout en augmentant leur compétitivité. À ce titre, l’accès aux logements abordables connaît une hausse sans précédent cette dernière décennie. Le taux hypothécaire d’un an a été réduit de plus de la moitié.

## Indice d’abordabilité du logement et taux des prêts hypothécaires à un an



## POUR SUIVRE UN PLAN ÉCONOMIQUE QUI DONNE DE BONS RÉSULTATS

Les Canadiens et les Canadiennes comprennent qu'une économie forte est le fondement sur lequel repose la réussite d'une société. Un gouvernement dirigé par Paul Martin ne permettra pas que ce fondement soit miné. Pour s'assurer que la population canadienne récolte les bénéfices d'une saine gestion économique, un gouvernement libéral s'engage à :

- Investir dans les moteurs de performance économique fondamentaux – les compétences, la recherche et ses applications commerciales, l'infrastructure publique et une fiscalité compétitive.
- Continuer à faire usage d'une planification fiscale prudente et maintenir un Fonds de réserve de 3 milliards \$ pour nous assurer de l'équilibre budgétaire.
- Réduire le ratio dette/PIB du gouvernement fédéral à 25 % au cours de la prochaine décennie. Cela assurera à nos enfants qu'ils n'auront pas à supporter le fardeau d'une dette publique et donnera une plus grande flexibilité au gouvernement pour gérer et relever les défis soulevés par le vieillissement de la population. À cette fin, le Fonds de réserve, s'il n'est pas utilisé, sera affectée à la réduction de la dette.

## RENFORCER LES BASES DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE

L'économie canadienne du 21<sup>e</sup> siècle carburera aux bonnes idées. Les emplois et la prospérité viendront de la transformation de ces idées en biens et services qui seront appréciés non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

La stratégie économique d'un gouvernement libéral se concentrera sur de nouvelles idées et sur leur application innovatrice. C'est ce qui explique l'importance de développer les compétences des ressources humaines canadiennes. Cela est fondamental et explique pourquoi nous investirons massivement dans l'apprentissage et les services de garde dès la petite enfance. C'est aussi pourquoi nous avons déjà mis en place de nouvelles mesures importantes visant à rendre l'éducation collégiale et universitaire accessible au plus grand nombre de jeunes Canadiens possible. La même raison justifie notre investissement en vue d'aider les travailleurs à améliorer et à renouveler leurs compétences de façon continue en travaillant avec les provinces et les Conseils sectoriels industriels; en appuyant les centres de formation des syndicats; et en aidant les nouveaux arrivants à améliorer et à acquérir la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles.

L'innovation est le résultat tangible de bonnes idées et constitue l'élément vital d'une économie du 21<sup>e</sup> siècle réussie. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement libéral a reconstruit les fondations de la capacité d'innovation canadienne en investissant 13 milliards \$ pour élever les

capacités de recherche dans les universités et les hôpitaux du pays aux normes internationales et pour accroître l'innovation au Canada. Les initiatives incluent la Fondation pour l'innovation du Canada, les Chaires de recherche du Canada, la création de l'Institut canadien de recherche en santé, Génome Canada, les Fonds d'innovation de l'Atlantique ainsi que les investissements accrus au Centre de Recherche du Canada et les conseils subventionnaires, et plusieurs autres.

- **Commercialisation** – Avec la Fondation pour l'innovation maintenant bien établie, la prochaine étape consiste à transformer le plus grand nombre de bonnes idées canadiennes en entreprises dynamiques, en emplois de qualité et en revenus d'exportation croissants.

## COMMERCIALISATION

Pour favoriser la commercialisation de produits de la recherche canadienne, un gouvernement libéral :

- Fera la promotion de l'accroissement du capital de risques, particulièrement pour les entreprises en démarrage dont l'obtention de financement est problématique. Nous bâtirons à partir des investissements du gouvernement, faits par le biais de la division de capital de risque de la Banque de développement du Canada (BDC), et nous nous assurerons que la réglementation et la fiscalité ne représentent pas un frein pour les investisseurs en capital de risques.
- Appuiera les efforts de transfert technologique des universités canadiennes pour nous assurer que les idées de recherche sont transformées en occasions d'affaires de façon plus efficace.
- Garantira le développement par le Conseil national de recherches (CNR) d'un réseau de Centres de commercialisation à travers le Canada. Souvent situés dans les mêmes locaux que les instituts spécialisés du CNR ou près des campus universitaires, ces centres procureront un environnement d'incubation fertile pour les entreprises en démarrage. Les Centres de commercialisation promettent de devenir les points centraux de groupes d'activité dans plusieurs secteurs technologiques dynamiques.
- Créera un Prix du Canada pour l'Innovation afin de reconnaître nos entrepreneurs innovateurs qui se démarquent. Célébrer l'entrepreneuriat est l'une des façons les plus efficaces pour inspirer les jeunes Canadiens à devenir des entrepreneurs innovateurs eux aussi.

- **Petites et moyennes entreprises** – Les Libéraux voient les petites entreprises comme des chefs de file importants pour la création d'emploi et la croissance. Une grande partie de l'innovation dans notre économie provient des petites entreprises. Afin d'appuyer leur croissance, le Budget de mars 2004 accélère l'introduction graduelle du nouveau seuil de revenu de 300 000 \$ donnant accès au taux d'imposition des entreprises de 12 %. Cette mesure sera en vigueur dès l'an prochain. Nous avons aussi facilité l'accessibilité au crédit d'impôt remboursable pour la recherche et le développement et, dès cette année, la taxe sur le capital pour les petites entreprises aura été éliminée. L'engagement libéral envers les petites entreprises s'étend au-delà des mesures fiscales. Il comprend une amélioration d'un éventail de programmes existants ainsi qu'un allègement du fardeau lié aux réglementations et à l'administration pour les petites entreprises.



- **Développement rural industriel et régional** – Aucune industrie de nos jours ne peut se permettre d'être en retard par rapport aux technologies de pointe et à l'innovation. En fait, plusieurs industries traditionnelles canadiennes, dans le secteur des ressources comme dans le secteur manufacturier, sont tout aussi sophistiquées du point de vue technologique que les secteurs que nous considérons relever de la haute technologie. C'est pourquoi la stratégie libérale vise à promouvoir le développement économique des régions du Canada en mettant l'accent sur les fondements de la nouvelle économie - amélioration des compétences; l'appui à la recherche et au développement; l'amélioration des capacités de recherche dans les universités régionales; et des infrastructures modernes telles les communications à large bande. C'est là l'approche reflétée dans le plan de développement détaillé de la région de l'Atlantique, intitulé *La montée en puissance*, préparé par les députés libéraux du Canada Atlantique. Ce plan constitue la base du développement des politiques économiques pour la région de l'Atlantique et démontre la bonne approche qui pourra être appliquée au développement régional à travers le pays.

Un gouvernement libéral accroîtra les capacités des agences régionales ( APECA, DEC-Q, FedNor, DEO) de bâtir des moyens sous-jacents pour la croissance économique durable et la création d'emplois comme l'illustre bien le Fond d'innovation de l'Atlantique. Nous allons aussi hausser l'appui aux développement économique dans les collectivités grâce à une augmentation des ressources pour la Société d'aide au développement des collectivités qui effectue un travail très efficace. De plus, en nous fondant sur un autre succès reconnu, nous renforcerons l'administration du rétablissement agricole des Prairies pour nous assurer de la bonne gestion des ressources telles les sols et l'eau de l'Ouest canadien.

Notre cœur industriel, la région Centre du Canada, est exposée à une forte croissance globale de la compétitivité, incluant la concurrence avec certaines régions des États-Unis pour de nouveaux investissements dans de l'équipement de pointe. C'est pourquoi un gouvernement libéral travaillera avec l'industrie, les travailleurs et la province de l'Ontario pour développer un cadre stratégique national pour l'industrie automobile. Ce cadre stratégique répondra aux enjeux liés aux compétences, à l'innovation, à l'infrastructure, à l'environnement et à la réglementation.

## LE DÉVELOPPEMENT RURAL, INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

**Un gouvernement libéral s'engagera massivement envers le développement régional, rural et industriel en octroyant 2 milliards \$ de nouvelles ressources pour les cinq prochaines années.**

- **Assurance-emploi** – La solide performance économique du Canada au cours des dernières décennies a permis au gouvernement de réduire les cotisations à l'assurance-emploi de façon régulière. Les taux de cotisations ont été réduits de plus de 35 % depuis 1994, ce qui a permis aux employeurs et employés d'épargner 9,7 milliards \$ cette année, si l'on tient compte du taux en vigueur en 1994. Le système a aussi été réformé de manière significative tant au niveau des objectifs que de règles particulières. Certains changements ont eu des conséquences non intentionnelles. Un gouvernement libéral apportera les changements nécessaires aux règles de l'assurance-emploi pour corriger les anomalies devenues apparentes.
- **Encourager l'épargne** – La croissance économique et la productivité sont tributaires d'un investissement musclé. En retour, l'investissement dépend de l'épargne. La performance économique à long terme du Canada sera améliorée si les individus et les entreprises augmentent leurs épargnes. Le gouvernement libéral développera des façons plus efficaces de favoriser une plus grande épargne, par l'entremise du système d'imposition et autres incitatifs, particulièrement pour les Canadiens et Canadiennes à revenu bas et moyen.



L'objectif de la politique économique libérale est de favoriser une croissance forte et stable tant au niveau de l'emploi que de la production de biens et services. La stratégie libérale qui continue de poursuivre cet objectif est fondée sur des principes solides et éprouvés – des budgets équilibrés; un accent sur le développement des compétences; un appui marqué à la recherche et ses applications commerciales; une stratégie visionnaire du développement régional; et un encouragement à l'épargne et à l'investissement. Dans sa plus récente évaluation de la cote de crédit du Canada (15 mars 2004), Standard & Poors a conclu : le Canada est mûr pour connaître une croissance rapide ou plus rapide que les autres

pays de l'OCDE. Le mouvement de croissance du PIB du Canada devrait excéder 3% à moyen terme grâce à des finances publiques plus saines, des impôts moins élevés et des dépenses publiques renouvelées dans le domaine de l'éducation. L'inflation devrait afficher 2% grâce à une politique monétaire stable. Au cours des cinq prochaines années, la politique économique libérale pourra compter sur ces principes pour générer des bénéfices importants au niveau des emplois et de la croissance pour les Canadiens et les Canadiennes :

#### LA PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE LIBÉRALE

- Une économie dont la taille sera de 16 % à 17 % plus importante qu'aujourd'hui. Cette croissance réelle se traduira en une augmentation des revenus réels pour les Canadiens et Canadiennes.
- Une inflation faible avec comme cible un taux entre 1 % et 3 %, contribuant ainsi à garder les taux d'intérêt à la baisse et du même coup, rendre l'acquisition d'une propriété ou d'une automobile plus abordable.
- Une création d'emplois forte et continue, ajoutant vraisemblablement 1,3 millions d'emplois nets, d'aujourd'hui à 2009.

CHAPITRE

# 4

“Un gouvernement libéral  
dirigé par Paul Martin  
fera entendre fièrement  
la voix du Canada dans  
le monde”

# LE CANADA ET LE MONDE : UN RÔLE D'INFLUENCE ET DE FIERTÉ

Le Canada est une puissance moyenne sur l'échiquier mondial, mais nous n'avons jamais manqué d'influence ou d'ambition, ni ne nous sommes montrés faibles dans la recherche de solutions. Et nous ne changerons pas aujourd'hui.

Un gouvernement libéral dirigé par Paul Martin renforcera la voix fière du Canada dans le monde, de manière à ce que notre foi en la démocratie, notre esprit de générosité et notre engagement à trouver des solutions multilatérales soient reconnues à travers la planète.

Le Canada est reconnu internationalement comme étant un pays progressiste qui possède un système de valeurs unique. Nous sommes un peuple qui a réussi à unir une communauté politique autour de deux groupes linguistiques fondateurs. Au fil des ans, nous y avons ajouté une multitude d'autres langues, de cultures et de religions, et nous nous sommes efforcés à répondre aux enjeux des peuples autochtones.

Le Canada a été l'un des premiers pays modernes à rejeter la notion qu'un État est composé d'un seul groupe ethnique, d'une seule langue et d'une seule culture. Nos valeurs enracinées de tolérance, de compassion et de respect sont dictées par cette expérience formatrice et durable de créer un espace commun pour des personnes différentes.

Nous ne nous sommes jamais éloignés de ces valeurs. Le Canada continue d'entretenir sa vision d'un monde où les bénéfices découlant de l'interdépendance mondiale sont répartis de façon plus juste, permettant de réduire ou d'éliminer la faim, la pauvreté et les maladies. Nous reconnaissons que la misère humaine ne constitue pas seulement un affront moral, mais qu'elle est un terrain propice au désespoir. Plus notre voix sera persuasive et influente, plus le Canada sera en meilleure posture pour amener le monde à prendre cette direction positive.

Le gouvernement libéral a récemment entrepris de mener une vaste étude intégrée sur les politiques internationales dont les résultats seront rendus publics cet automne. Sans vouloir anticiper des résultats de cette étude, il ne peut y avoir aucun doute sur notre objectif : nous voulons nous assurer que nos valeurs canadiennes uniques s'étendent en influence sur la scène mondiale et que le Canada soit davantage en mesure de jouer un rôle actif pour préserver la paix, améliorer les niveaux de vie et contribuer aux institutions où la liberté et la démocratie peuvent prendre racine, croître et réussir.

Pour atteindre cet objectif, nous devons changer la manière dont nous faisons les choses, car le monde a changé.

## L'INITIATIVE DE PAIX ET DE RECONSTRUCTION DES ÉTATS

Le Canada a toujours été un pays sécuritaire. De plus, les menaces traditionnelles qui existaient contre le Canada pendant la Guerre froide sont en régression. Néanmoins, de nouveaux dangers qui menacent la sécurité mondiale et notre peuple ont émergé : l'instabilité régionale résultant de la chute de pays; le potentiel de contagion de maladies bactériologiques propagées par des déplacements mondiaux devenus d'une facilité sans précédent; les organisations criminelles internationales; et l'émergence du terrorisme, la nouvelle épée de Damoclès qui pend au-dessus de la tête des sociétés ouvertes. La vitesse avec laquelle de nouvelles menaces font surface – quelques fois provenant d'endroits insoupçonnés – s'est accrue de façon spectaculaire. Il n'y a plus de problèmes importants dans le monde qui ne nous affectent pas. Cela veut dire que le Canada doit être plus vigilant à l'intérieur de ses frontières et être prêt à en faire plus à l'extérieur.

Notre approche à l'égard de la défense et de la sécurité du Canada doit refléter cette nouvelle réalité. La présence du Canada en Afghanistan illustre bien le nouveau genre d'opérations que nos Forces armées canadiennes seront appelées à mener. C'est une mission multilatérale visant à renouveler un état déchu et le soustraire aux terroristes. Les éléments de la défense, de la diplomatie et du développement sont étroitement tramés dans le tissu de la mission. Cela servira de modèle pour l'implication du Canada dans les crises internationales du futur – au moment où des états déchus et fragilisés représentent une menace à la stabilité des états voisins et où il est important d'instaurer la paix mondiale.

Un gouvernement libéral misera de plus en plus sur les efforts internationaux du Canada visant à aider les pays à instaurer la paix et, ensuite, à bâtir les institutions d'un gouvernement moderne dont ils ont besoin pour rétablir la stabilité et développer les moyens d'assurer une vie décente à leurs citoyens.

Pour jouer ce rôle, le Canada aura besoin d'une armée moderne, bien formée et équipée correctement. Le gouvernement fédéral a déjà accordé son soutien aux Forces armées canadiennes, en :

- S'engageant à acheter de nouveaux équipements, incluant des véhicules blindés à la fine pointe de la technologie, des avions de recherche et de sauvetage ; ainsi qu'à remplacer les hélicoptères pour les Forces de l'air et des navires de ravitaillement pour la Marine.
- Augmentant le budget de la Défense nationale à 13,7 milliards \$ en 2004 par rapport à 10,2 milliards \$ en 1999, une augmentation de 30 %.
- Améliorant les salaires et les avantages consentis au personnel des Forces armées et en les exemptant de payer des impôts sur le revenu gagné lors de missions à hauts risques.

Ces initiatives constituent un pas important vers une armée vigoureuse et renouvelée. Mais il faut faire plus. Nous veillerons à ce que le Canada continue de s'adapter aux nouvelles réalités du monde moderne et aux nouveaux défis que représentent les états déchus et fragilisés.

## UNE INITIATIVE DE PAIX ET DE RECONSTRUCTION DES ÉTATS

Un gouvernement libéral lancera une initiative de paix et de reconstruction des États basée sur trois principes :

- Augmenter les Forces armées de 5 000 personnes, créer une nouvelle escouade et accroître la capacité du Canada pour l'appui à la paix. Cela augmentera de façon significative notre habileté à participer aux opérations multilatérales d'une manière conforme à nos intérêts et à nos valeurs, et permettra à notre armée de jouer un plus grand rôle pour rétablir la paix, la sécurité et la démocratie dans les pays en détresse.
- Déployer Corps Canada, qui favorisera l'idéalisme et la compétence des Canadiens et Canadiennes. Un accent sera mis sur le recrutement de l'énergie des jeunes. Une des principales missions de Canada Corps sera d'offrir ses conseils et son aide aux États fragiles et déchus afin de forger les institutions d'un bon gouvernement, de la règle de droit et du respect des droits humains.
- Réduire ou annuler la dette des pays pauvres et méritoires dans le cadre d'une stratégie visant à permettre aux pays déchirés de prendre la route du rétablissement durable. Sous l'Initiative dette Canada, le Canada a effacé la dette de cinq des pays les plus pauvres au monde et nous avons cessé de prélever les sommes dues sur la dette de neuf autres États pauvres. Dans le cas de l'Irak, le Canada a effacé une dette 750 millions \$ pour doter le pays de meilleures chances de se reconstruire avec succès.

En utilisant ce modèle, nous intégrerons nos politiques étrangères traditionnelles de façon plus cohérente, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins d'états vulnérables pour les aider à développer leurs propres habiletés à s'autogouverner. Comme il a été démontré en Afghanistan, la présence de troupes étrangères ne peut garantir la sécurité à moins qu'il n'y ait également des progrès enregistrés vers l'établissement de la stabilité politique. Par ailleurs, la stabilité politique ne pourra être établie que si la sécurité règne. Et le développement économique nécessite les deux – sécurité et stabilité politique – pour fonctionner.

## RENFORCER NOTRE RÉSERVE

Un gouvernement libéral augmentera les effectifs de la réserve des Forces armées de 15 500 à 18 500. La réserve canadienne est un complément vital aux Forces régulières et contribue à la stratégie de maintien de la paix et de reconstruction étatique. La réserve est aussi une ressource de talents variés pour les collectivités à travers le pays où l'on retrouve ces réserves. Augmenter la réserve donnera au Canada une nouvelle capacité, nécessaire pour réagir face aux crises intérieures, incluant les désastres naturels, chimiques et biologiques ainsi que les urgences nucléaires. La nouvelle réserve réduira aussi la pression sur les Forces armées canadiennes et leurs familles liée au fréquent déploiement de nos troupes outremer.

## COMBATTRE LE FLÉAU DES MALADIES

Le Canada doit être sur place pour aider les gens qui vivent dans des pays aux prises avec la pauvreté, la guerre et la déchéance de leurs institutions. Il s'agit d'un autre élément important de notre objectif de paix et de reconstruction étatique. C'est même une obligation morale.

Les pays les plus pauvres au monde ne peuvent pas combattre la pauvreté de façon efficace si leurs citoyens et citoyennes sont affaiblis par la maladie. Un exemple frappant est l'épidémie globale de VIH/SIDA qui a des conséquences désastreuses dans plusieurs des pays les plus pauvres du monde, particulièrement en Afrique. C'est pourquoi le gouvernement libéral a introduit un projet de loi – la Loi de l'engagement de Jean Chrétien pour l'Afrique – qui permettra au Canada de devenir un leader dans le domaine de l'accessibilité des médicaments génériques à meilleur coût pour combattre le VIH/SIDA dans les pays pauvres.

Mais une crise humanitaire de cette ampleur demande davantage du Canada.

## COMBATTRE LE VIH/SIDA AUTOUR DU MONDE


Un gouvernement libéral, en dédiant 100 millions \$, la moitié du financement requis par l'Organisation mondiale de la santé, pour appuyer l'effort international ambitieux que constitue le plan « trois en cinq » pour que les 3 millions de personnes dans les pays pauvres qui sont atteintes du VIH/SIDA, obtiennent les traitements et médicaments dont elles ont un besoin pressant d'ici 2005. Un gouvernement libéral augmentera aussi de 70 millions \$ son engagement financier envers le Fonds global pour combattre le VIH/SIDA, la tuberculose et la malaria.

## DE NOUVELLES VOIX

La stratégie libérale pour accroître la voix du Canada dans le monde est fondée sur le principe élémentaire de l'interdépendance internationale croissante. C'est pourquoi nous devons voir au delà du G-8 – et penser à inclure comme partenaires à part entière des puissances émergentes comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Ces pays méritent une place à la table.

Comme ministre des Finances, Paul Martin a présidé le Groupe des ministres des Finances du G-20 qui s'est réuni pour la première fois à l'aube de la crise financière asiatique des années 90. Comme Premier ministre, Paul Martin a proposé la création d'un **Groupe des leaders du G-20**, au sein duquel les chefs des économies établies et des grandes économies en émergence se rencontreraient pour discuter des solutions à apporter pour relever les défis que présentent le développement durable en matière environnementale, la libéralisation du commerce, la stabilité financière, la paix et la sécurité. La proposition a été bien reçue. Un gouvernement libéral veillera à ce qu'elle soit implantée.

# Les coûts



“Une approche solide envers les finances publiques a été, depuis plus d’une décennie, la marque d’un gouvernement libéral”

## INVESTIR POUR ALLER DROIT DEVANT

Les nouveaux engagements financiers décrits dans ce programme sont réalistes. Ils reflètent l'approche prudente du gouvernement libéral à l'égard des finances publiques - qui a été sa marque de commerce pendant plus d'une décennie. Nous continuerons à équilibrer le budget annuel tout en conservant un Fonds de réserve de 3 milliards \$ pour nous protéger des imprévus. Si la réserve annuelle ne s'avérait pas nécessaire, elle servira à réduire la dette et les paiements d'intérêt futurs, ainsi qu'à libérer de nouvelles ressources pour financer les priorités des Canadiens et des Canadiennes.

Les estimées apparaissant dans le Tableau ci-dessous – Sommaire quinquennal des engagements du programme – sont des totaux cumulatifs pour les cinq prochaines années financières : de 2005-2006 à 2009-2010. Il est inutile de préciser les profils de dépenses année par année puisque, dans bien des cas, ils dépendront des discussions qui se tiendront entre les gouvernements et les intervenants. De plus, les perspectives changeantes de l'économie détermineront « l'espace » dans le budget d'une année à l'autre. Nous prévoyons que les ressources seront assez restreintes au cours des deux prochaines années, mais nous anticipons une plus grande flexibilité les trois années suivantes.

Le coût cumulatif quinquennal des initiatives énoncées dans ce programme s'établirait entre 26 et 28 milliards \$. Les facteurs clés qui déterminent le caractère abordable de ces engagements sont les sommes projetées des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral pour les cinq prochaines années. Nous anticipons, en nous basant sur des bilans prévisionnels indépendants, que les revenus croîtront en moyenne d'environ 4,8 % par année. C'est plus ou moins comparable à la croissance « nominale » anticipée du PIB – soit, la croissance réelle plus l'inflation.

## Sommaire quinquennal des engagements du programme<sup>1</sup>

(2005-06 à 2009-10)

	Dépenses cumulatives 2005-06 à 2009-10 (Milliards \$)
Soins de santé	
• Fonds pour la réduction des temps d'attente	4,0
• Fonds national pour les soins à domicile	2,0
• Élimination de « l'écart » Romanow <sup>2</sup> (2005-2006)	2,0 <sup>2</sup>
Familles	
• Reconnaissance de la contribution des soignants	1,0
• Bonification du Supplément de revenu garanti	1,5
• Fondations : un programme national d'apprentissage et de services de garde d&la petite enfance	5,0
Villes et collectivités	
• Taxe sur l'essence (ou équivalent)	4,0 - 5,0
• Logement social et abordable	1,0 - 1,5
• Encouragement à la production d'énergie éolienne	— <sup>3</sup>
Croissance économique et emplois	
• Commercialisation	0,3
• Développement régional, rural et industriel	2,0
Le Canada et le monde	
• Initiatives de paix internationale et de reconstruction des états	2,5 - 3,0
Autres initiatives	
• Voir les suppléments au programme <sup>4</sup>	1,0
	26,3 \$ - 28,3 \$

<sup>1</sup> Représente de nouvelles dépenses qui n'apparaissent pas dans des budgets antérieurs.

<sup>2</sup> Suppose des paiements de transfert aux provinces de l'ordre de 1 milliard \$ en 2004-05 pour un total de 3 milliards \$ en deux ans, la somme nécessaire pour combler « l'écart » identifié dans le Rapport Romanow.

<sup>3</sup> Le coût pour étendre le programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne serait d'environ 400 millions \$ d'ici 2009-2010. Cette initiative peut être financée à l'aide des fonds existants pour encourager les initiatives environnementales à l'aide du rôle de l'énergie éolienne dans le remplacement de l'électricité générée par l'énergie fossile.

<sup>4</sup> Les politiques du Parti libéral exposent les initiatives proposées dans un grand nombre de secteurs et peuvent être consultées sur notre site Web au [www.liberal.ca](http://www.liberal.ca)

Les prévisions des dépenses sont extrapolées de la Mise à jour économique et fiscale de l'automne 2003 pour incorporer une estimation de l'impact des mesures apparaissant dans le Budget de mars 2004. La projection prend en compte, par exemple des engagements substantiels explicites en vue d'augmenter les paiements de transfert en santé et bien-être social aux provinces - de même que la croissance prévisible du coût des programmes due à certains facteurs comme la croissance de la population et les changements démographiques - qui, par exemple, augmenteront les sommes totales qui iront aux aînés Canadiens et aux aînées Canadiennes. Le résultat illustre que nous prévoyons que les dépenses fédérales - avant d'inclure les mesures énoncées dans le programme - augmenteront juste en deçà de 4 % au cours des cinq années suivant 2004-2005. (Cela inclut les intérêts sur la dette de même que les dépenses engagées pour les programmes. Les dépenses pour les programmes devraient croître en deçà du PIB.) Les conséquences de ces hypothèses sont résumées au Tableau ci-joint - Projections fiscales quinquennales.

Les revenus anticipés dépassent les dépenses « engagées » de 43 milliards \$ sur une période de cinq ans. Après avoir mis de côté un Fonds de réserve de 3 milliards \$ par année, il reste un excédent de 28 milliards \$. Dans le budget de M. Goodale du mois de mars, le gouvernement s'est engagé à utiliser sa nouvelle discipline de révision des dépenses pour identifier les économies réalisables à l'intérieur du plan actuel des dépenses, dont le total devrait atteindre au moins 3 milliards \$ à l'intérieur de quatre ans. Ces économies, à savoir lesquelles et à quel moment elles seront identifiées, seront disponibles pour être réinvesties dans les priorités des Canadiens et des Canadiennes. Nous atteindrons un total d'au moins 12 milliards \$ en « économies réinvesties » en cinq ans. En combinant ces économies à « l'excédent » anticipé de 28 milliards \$, un total de 40 milliards \$ financera les nouvelles priorités en presumant que la projection de croissance économique se matérialise.

## Prévisions fiscales quinquennales

(2005-06 à 2009-10)

	Totaux estimés pour 5 ans (milliard \$)
Revenus	1,078
Dépenses (avant les engagements énoncés dans le programme)	1,035
« Excédent » sous-jacent	43
• Moins le Fonds de réserve	(15)
	28
• Plus les économies allouées aux priorités	12
	40 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les budgets annuels continueront à inclure les sommes établies pour la « prudence économique » dans les futures projections budgétaires. Mais si l'économie devait dépasser les prévisions, les « sommes consacrées la prudence » deviendraient alors disponibles pour de nouvelles initiatives.

Les engagements du programme identifiés comptent pour approximativement les deux tiers des ressources disponibles prévues. Il reste un excédent raisonnable pour financer d'autres secteurs prioritaires comprenant, par exemple, des investissements plus importants en santé, en éducation, et pour des programmes pour les autochtones.

# Conclusion



“Nous croyons que le Canada est un pays splendide et unique au monde en matière des valeurs qu’il représente.”

# CONCLUSION

À l'aube du 21e siècle, le Canada est un pays riche – non seulement en biens, mais également en optimisme et en ambition. Nous sommes investis d'une nouvelle confiance. Notre économie est forte, comme l'est notre fierté dans ce pays et notre foi dans son potentiel. Nous voyons ce qu'il est possible de réaliser, et nous sommes déterminés à y parvenir.

Ce document a énoncé de quelles façons un gouvernement libéral y parviendra.

Il y parviendra en bâtissant sur les réussites économiques de la dernière décennie – pour s'assurer que nous continuons d'aller de l'avant afin de créer de meilleurs emplois pour les Canadiens et les Canadiennes et assurer une croissance économique vigoureuse, soutenue.

Il y parviendra en améliorant les programmes sociaux qui nous tiennent à coeur, spécialement notre système de santé universel public pour que les gens reçoivent les soins dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. Il y parviendra en reconnaissant et en appuyant les aidants naturels et en augmentant le soutien financier pour les aînés à faible revenu. Il mettra sur pied un système national d'apprentissage et de services de garde dès la petite enfance, tout en réduisant les obstacles financiers à l'éducation supérieure.

Il y parviendra en s'assurant que le Canada parle d'une voix qui lui est propre sur la scène internationale – et qu'il soit capable de transformer sa parole en action pour apporter la paix et la liberté aux pays en détresse.

Comme l'indique clairement ce programme, les Libéraux ne croient pas – comme d'autres – que le Canada est perdu et qu'il doit être refait. Nous croyons que le Canada est un grand pays, unique par les valeurs qu'il représente. Nous croyons qu'il est tout à fait possible de s'occuper les uns des autres et de prospérer en même temps. Cette croyance est au coeur même de l'idéal que se font les Libéraux à l'endroit du Canada de demain.

Un gouvernement libéral dirigé par Paul Martin se concentrera à changer ce qui doit être changé. Ce ne sera pas une tâche facile. Sans un mandat démocratique fort pour effectuer ces changements, la machinerie gouvernementale complexe ne produira pas les résultats que les Canadiens et Canadiennes demandent. Mais avec un mandat fort, nous pourrons faire les changements que vous attendez. C'est pourquoi nous avons besoin de votre support. C'est pourquoi nous demandons votre appui.

Votez pour nous le 28 juin et le travail sera fait.

## POINTS SAILLANTS DES RÉALISATIONS LIBÉRALES : 1993-2003

Le nouveau gouvernement libéral de Paul Martin s'appuie sur une décennie de grandes réalisations du gouvernement Chrétien.

- Éliminé le déficit en 1997-1998, libérant le Canada des déficits pour la première fois en trois décennies. Remboursé 52,3 milliards \$ sur la dette en 2002-2003.
- Réduit les impôts de 100 milliards \$ en cinq ans (2000 à 2004) – la réduction d'impôt cumulative la plus importante de l'histoire canadienne.
- Réformé le *Régime de pensions du Canada* en 1997 pour assurer l'avenir des pensions des Canadiens et des Canadiennes pour les 75 prochaines années au moins.
- Nommé Roy Romanow à la tête de la *Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada* en 2001. En réponse au Rapport Romanow, nous nous sommes engagés à investir 34,8 milliards additionnels pour cinq ans dans notre système de soins de santé (2 milliards \$ additionnels ont été ajoutés dans le Budget de mars 2004.)
- Créé un Conseil en santé qui fera rapport régulièrement sur la qualité de notre système de soins de santé.
- Introduit la *Prestation fiscale canadienne pour enfants* en 1997, une initiative majeure pour aider les enfants vivant dans la pauvreté. Cet appui financier s'élèvera à plus de 10 milliards \$ par année d'ici 2007 – ou jusqu'à 3 243\$ par enfant -plus du double qu'en 1996.
- Créé, en collaboration avec les provinces et les territoires, l'*Initiative de développement de la petite enfance* en 2000, pour donner un meilleur accès à des services de garde à la petite enfance et des possibilités d'apprentissage de qualité. Jusqu'en 2003, les engagements de financement fédéral pour l'apprentissage et les services de garde dès la petite enfance se sont élevés à plus de 3,4 milliards \$.
- Établi en 1995 le *Programme d'aide préscolaire aux Autochtones*, un programme d'apprentissage précoce qui aide les jeunes enfants autochtones à se préparer pour l'école. Son financement et celui des programmes qui lui sont associés a été régulièrement accru.
- Posé un certain nombre de gestes pour renforcer la sécurité des femmes et des enfants, incluant le resserrement des règles de libération conditionnelle pour les prisonniers condamnés à perpétuité; restreint l'accès aux informations personnelles des victimes de viol; et affermi les dispositions juridiques contre le harcèlement sexuel.

- Renforcé le *Code criminel* en 2002 pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle. Les personnes trouvées coupables de faire de la pornographie juvénile et d'attirer les enfants par Internet peuvent désormais être reconnus « délinquants sexuels » - qui purgent une longue peine.
- Doubler les bénéfices du congé de maternité et parental à 50 semaines en 2000.
- Mis sur un programme de *Prestations de compassion* offrant 6 semaines de congé pour les personnes qui doivent s'absenter de leur travail pour prendre soin d'un parent gravement malade ou mourant.
- Introduit la *Subvention canadienne pour l'épargne-études* en 1998 pour bonifier les Régimes enregistrés d'épargne-études de pas moins de 400 \$ par année par enfant. (Cette mesure a été augmentée pour les parents à faible revenu dans le Budget 2004.)
- Créé la *Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)* en 1997 pour promouvoir la recherche dans les universités et hôpitaux du Canada. Investi 3,7 milliards \$ dans la FCI, qui a alloué des fonds dans plus de 2 400 projets, dont presque la moitié en sciences biologiques.
- Créé deux milles nouvelles *Chaires d'excellence en recherche du 21<sup>e</sup> siècle* dans les universités canadiennes.
- Créé *Instituts de recherche en santé du Canada* en 2000, consacrant plus de 600 millions \$ chaque année à la recherche en santé.
- Établi *Génome Canada*, une entreprise sans but lucratif vouée au développement et à la mise en forme d'une stratégie nationale en génomique.
- Introduit une série de programmes d'aide pour les infrastructures ces 10 dernières années. Les engagements libéraux ont totalisé quelques 10 milliards \$.
- Créé le *Programme d'accès communautaire* en 1996 pour rapprocher les petites communautés partout au Canada par Internet. *Rescol canadien* a fait du Canada, le premier pays au monde à brancher toutes ses écoles à Internet.
- Investi 5,2 milliards \$ en six ans dans *Le Cadre stratégique pour l'agriculture* qui traite de questions comme la qualité, l'environnement, les sciences et l'innovation, et la gestion du risque (Budget 2000).
- Adopté la *Loi canadienne d'évaluation environnementale*.
- Ratifié le Protocole de Kyoto. Le Budget 2003 a prévu 2 milliards \$ pour promouvoir l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable et le transport durable.
- Mené la campagne internationale pour bannir les mines antipersonnelles qui elle-même a conduit à la célèbre *Convention d'Ottawa* en 1997.

- Présidé les négociations en 1998 pour établir la *Cour Pénale Internationale*.
- Fourni 500 millions \$ pour promouvoir le développement de l'Afrique, avec 1,4 milliard \$ additionnels en trois ans pour l'aide internationale (Budget 2003).
- Après avoir décidé de ne pas participer à la guerre en Irak, le Canada a plutôt choisi de jouer un rôle actif dans la reconstruction de ce pays avec une provision de plus de 300 millions \$ en aide humanitaire, et l'élimination d'environ 750 millions \$ de la dette.
- Adopté la *Loi antiterroriste*, mis en place l'initiative de la *Frontière intelligente* avec les États-Unis pour assurer la circulation continue des biens et des personnes tout en traitant des questions de sécurité; et en 2001, alloué 7,7 milliards \$ pour cinq ans en vue d'améliorer la sécurité et rendre la frontière canadienne sécuritaire, ouverte et efficace.
- Créé le Territoire du Nunavut en 1999.
- Adopté la *Loi sur la clarté* en 2000, pour aider à assurer l'unité du Canada.
- Adopté le projet de loi C-24, qui élimine la plupart des contributions syndicales et des entreprises aux partis politiques et rehausse l'obligation de divulgation.
- Dirigé la première de nombreuses missions d'*Équipe Canada* en 1994.